



VILLE DE BEAUVAIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

PARCS HOTEL DE VILLE, FOCH ET VOIRIE



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
AVANT-PROPOS .....	5
PRÉAMBULE .....	6
<b>1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....</b>	<b>8</b>
1.1. PRÉSENTATION.....	9
1.2. ORGANISATION FRANCE .....	10
1.3. NOS METIERS.....	11
1.4. NOTRE HISTOIRE.....	12
1.5. NOTRE RAISON D'ETRE .....	14
1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	16
<b>2. CRISE SANITAIRE.....</b>	<b>22</b>
2.1. PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ .....	24
2.2. PLAN DE RELANCE.....	26
<b>3. LE CONTRAT .....</b>	<b>30</b>
3.1. FICHE D'IDENTITÉ.....	31
<b>4. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....</b>	<b>33</b>
4.1. PARC HOTEL DE VILLE .....	34
4.2. PARC FOCH.....	37
4.3. VOIRIE.....	39
4.4. FAITS MARQUANTS .....	42
<b>5. MAINTENANCE ET TRAVAUX.....</b>	<b>46</b>
5.1. PARC HOTEL DE VILLE .....	47
5.2. PARC FOCH.....	49
5.3. VOIRIE.....	50
<b>6. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION .....</b>	<b>52</b>
6.1. L'ORGANISATION LOCALE .....	53

---

6.2.	FORMATION DE NOS COLLABORATEURS .....	55
6.3.	SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE .....	56
6.4.	LA BOUTIQUE .....	57
6.5.	SERVICE RELATION CLIENTS .....	58
6.6.	CONTROLES QUALITÉ .....	60
6.7.	LES SERVICES .....	61
<b>7.</b>	<b>ANALYSES.....</b>	<b>63</b>
7.1.	PARC HOTEL DE VILLE .....	64
7.2.	FOCH.....	69
7.3.	VOIRIE.....	74
7.4.	FORFAIT POST STATIONNEMENT .....	80
7.5.	R.A.P.O (RECOURS ADMINISTRATIF PREALABLE OBLIGATOIRE).....	83
<b>8.</b>	<b>PERSPECTIVES 2021.....</b>	<b>85</b>
<b>9.</b>	<b>BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE .....</b>	<b>87</b>
9.1.	COMPTE ET REDEVANCE .....	88
9.2.	PARC HOTEL DE VILLE .....	90
9.3.	PARC FOCH.....	92
9.4.	VOIRIE.....	94
<b>10.</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>96</b>
10.1.	NOTE FINANCIERE .....	97
10.2.	ANNEXES PARC DE L'HOTEL DE VILLE .....	104
10.3.	ANNEXES PARC FOCH.....	111

---

# AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

---

# PRÉAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité, notamment autour du site de Beauvais. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de BEAUVAIS et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.





1.

# PRESENTATION GÉNÉRALE

## 1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



*Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !*

*Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.*

*Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.*



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

**5 570**  
parkings dans  
le monde

**+750**  
villes

**2,4M**  
de places de  
stationnement gérées

**2 100 km**  
de voirie urbaine  
gérée

**11**  
pays

**14 500**  
collaborateurs



## 1.2. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE  
**Président**



Sébastien FRAISSE  
**Directeur Général France**



Vincent Miller  
**Directeur Adjoint France**



Alexandre FERRERO  
**Directeur Régional Nord Est**

Alexandre FERRERO, Directeur régional de la région Nord Est dans le périmètre duquel se situe la ville de Beauvais.

## 1.3. NOS METIERS



*Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.*

**SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE**



### CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

### PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

### DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

### EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



---

## 1.4. NOTRE HISTOIRE

### 1.4.1. 1960-2000 : ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

### 1.4.2. 2001-2004 : OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI<sup>e</sup> siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

### 1.4.3. 2015-2019 : L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib's parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

## 1.4.1. DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN



Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à

mettre en œuvre dans les ouvrages INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

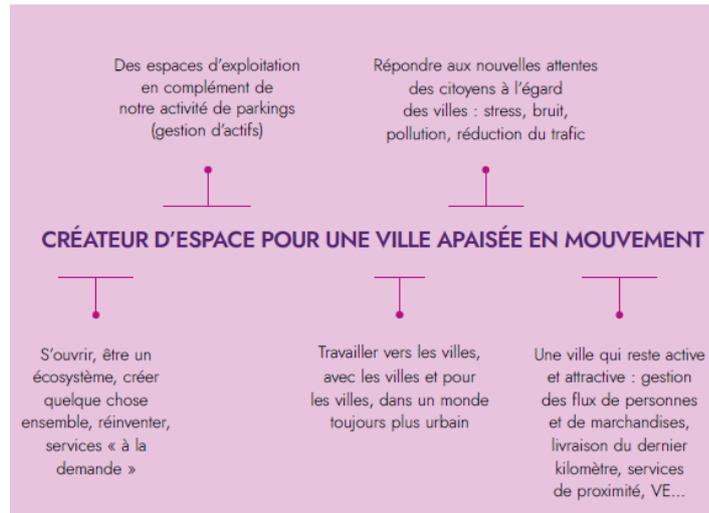
Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine.

Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept «groundscope» (contraction de «ground», le sol et «landscape», paysage).



# 1.5. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.



Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution,

du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.

---

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine. Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre. Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

## 1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.

**Indigo Group** FR0012236669  
ESG Profile — Last Update — Jul 2021  
Sector : Business Support Services



### ESG OVERALL SCORE



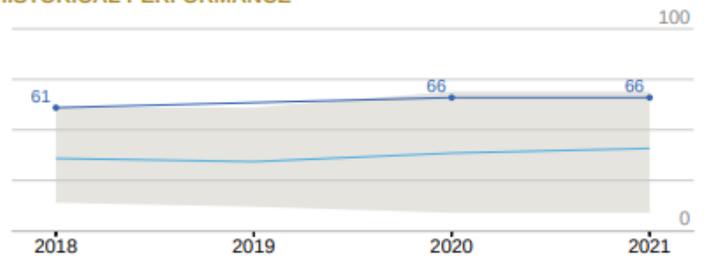
### ESG PERFORMANCE (/100)



### RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	3/103
Rank in Region	62/1627
Rank in Universe	66/4963
Company Reporting Rate	95%
Sector Average Reporting Rate	73%
High severity controversies	No

### HISTORICAL PERFORMANCE



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprises évaluées, nous passons du 186ème rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260ème rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le « Management score », qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107<sup>ème</sup> place sur 417 entreprises en 2020 au 10<sup>ème</sup> rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués

Enfin, dans la catégorie des « Car Park », nous maintenons notre 2<sup>ème</sup> place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



**Rankings**

[Guidance](#)



## 1.6.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

### UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité  
au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

### 1.6.1.1. CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement :

- 22 formateurs internes
- 1120 stagiaires
- 14860 heures formation ont été effectuées sur l'année 2021

### 1.6.1.2. LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

### 1.6.1.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

En conformité de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, depuis janvier 2019, deux référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été nommés. Dans un but de parité et pour faciliter la libération de la parole, le rôle de référent est représenté par une femme côté employeur et un homme côté CSE.

Des actions de communication et préventions ont été mises en place

- Communication interne sur l'existence des référents (Pitch&Go – Emission mensuelle interne INDIGO)
- Communication de prévention (affichage dans tous les locaux siège et exploitation)
- E-learning de prévention
- Process pour l'alerte, l'enquête et le suivi de faits de harcèlement et agressions sexuelles.



### 1.6.1.4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :



**Les bornes de recharges pour véhicules électriques :**

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés. Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.

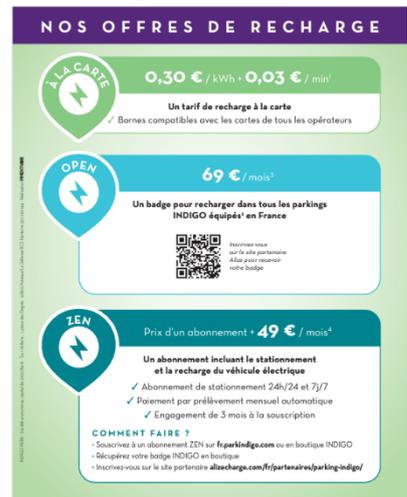


L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui

permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements,

INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.



Une borne de recharge électrique est opérationnelle dans le parking FOCH.

Nous avons enregistré une durée moyenne de 1h44 sur l'année 2021, cependant les sessions de charge au nombre de 21 restent peu élevées sur le parking.

2.

CRISE SANITAIRE

---

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celle de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m<sup>2</sup> en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...)

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcooliques etc.).

# 2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

## 2.1.1. MESURES MISES EN PLACE

Vous retrouverez les Plans de Continuité d'Activité en Annexe de ce présent rapport.

### 2.1.1.1. MESURES SANITAIRES

#### SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nous équipes puissions continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



### CLIENTS INDIGO

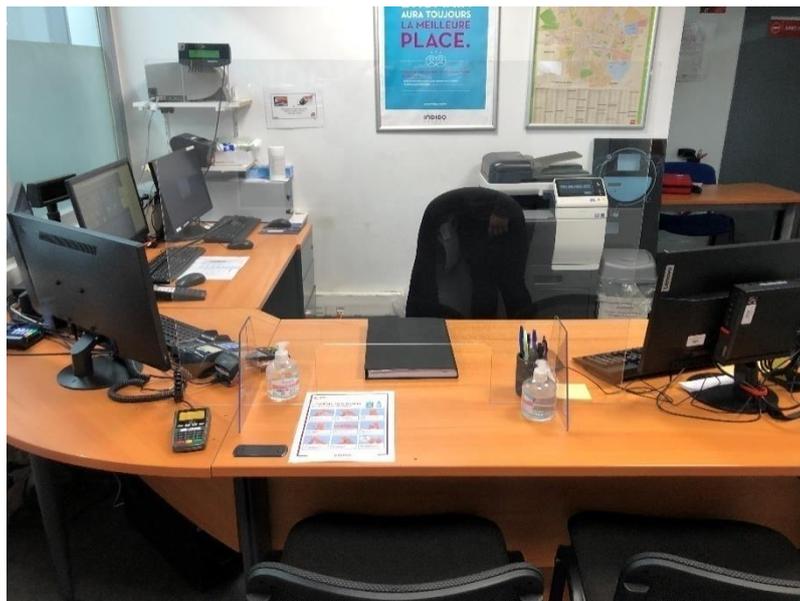
Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et un affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



### 2.1.1.2. ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.



---

## 2.2. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centres villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application «mains libres» OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet [fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com), affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

## 2.2.1. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à accompagner le déconfinement et inciter les clients à stationner dans nos ouvrages grâce à des PASS journée ou 4h à demi-tarif afin de contribuer à redynamiser les commerces de proximités. Et en particulier pour les abonnés.



### SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.



### SUPPORTS DIGITAUX

La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...).



Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet.

300 000 impressions sur l'ensemble de nos campagnes commerciales, avec un taux de clic de 22%, les campagnes commerciales digitales d'INDIGO sont en véritable succès !

La mise en avant de nos offres sur Google, nous a permis d'obtenir plus de visibilité avec presque 100 000 impressions sur notre campagne de rentrée.

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyer des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

**Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€**  
[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)  
 Le premier mois à 1€ pour tout abonnement Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes  
 Engagement minimum · + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes  
[Nos abonnements](#) [Trouvez votre parking](#)  
[Flexigo : 1er mois à 1€](#) [Les services INDIGO](#)

indigo Parking Indigo Paris Pont Marie sur Google

**1€** le 1<sup>er</sup> mois d'abonnement  
 INDIGO

**Votre abonnement Flexi...**  
 24 août - 30 sept.  
 1 EURO QUI VA FAIRE DES...  
 26 août 2020  
[Voir l'offre](#)

[→](#) Tout afficher

---

De manière générale, concernant la visibilité de son site web [fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com), INDIGO a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres : +158% de vue des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi +48% des clics sur appels et +146 % des clics sur site web.

Nous avons cette année mis en place une communication sur l'application de navigation Waze sous deux formes :

- Les Pins, qui permettent de signaler aux Wazers que notre établissement se trouve à proximité d'eux et affichent nos offres commerciales.
- Le format Search, qui démarque notre entreprise dans les résultats des recherches des Wazers à proximité.

Avec plus de 22 millions d'impressions, l'utilisation des campagnes Waze nous a permis d'obtenir encore plus de visibilité

3.

## LE CONTRAT

## 3.1. FICHE D'IDENTITE

En 2017, La ville de Beauvais a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement HOTEL DE VILLE, FOCH et la VOIRIE.

Signature du contrat : 01/03/2017  
Début du contrat : 01/03/2017  
Echéance du contrat : 28/02/2023  
Date du dernier avenant : 20/01/2020

Société exploitante : **Beauvais Stationnement**

### 3.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

#### 3.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

##### **ALEXANDRE FERRERO – DIRECTEUR REGIONAL**

Responsable de la région, Alexandre FERRERO travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

##### **THOMAS HOURDAIN – DIRECTEUR DE SECTEUR**

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- Pilote l'activité du secteur Hauts de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

#### 3.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

##### **SONGANE NGOM- RESPONSABLE DE DISTRICT**

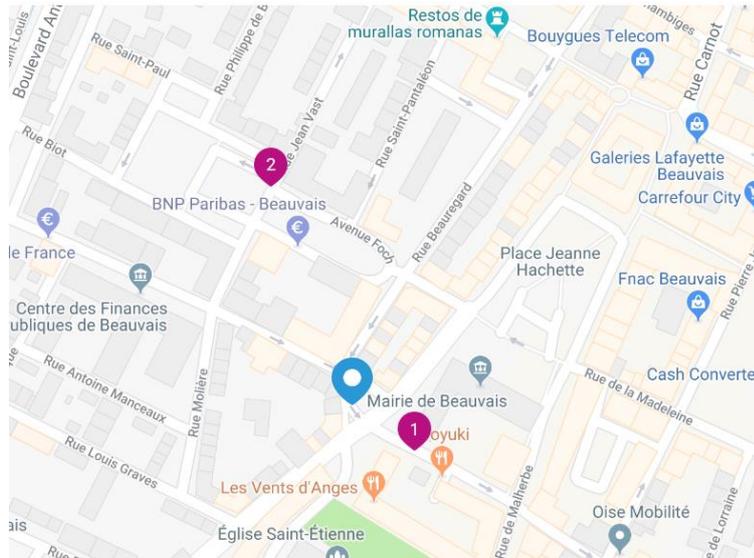
Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, Songane gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

### 3.1.2. LE PERIMETRE GLOBAL

Indigo exploite les parcs HOTEL DE VILLE et FOCH depuis 2017 sur la ville de Beauvais dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

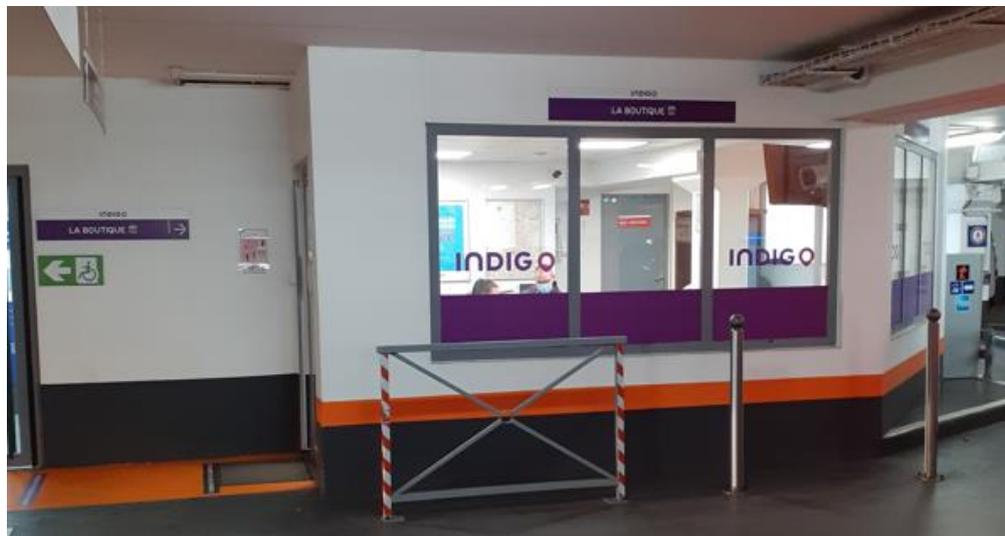
Indigo est également le délégataire en charge de la gestion du stationnement payant en voirie.

Également à Beauvais, INDIGO a la gestion des parkings du Jeu de Paume et de l'Hôtel dieu



#### LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Hôtel de ville  
Place Georges Clémenceau  
60000 BEAUVAIS  
Horaires d'ouverture de la Boutique  
Du Mardi au Vendredi de 10h à 14h et de 15h à 18H30  
Le Samedi de 10H à 14H



4.

## DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

## 4.1. PARC HOTEL DE VILLE

### 4.1.1. DESCRIPTIF



 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 250 Places</li> <li>✓ 3 Niveaux</li> <li>✓ 4 places PMR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7</li> <li>✓ Carte bancaire</li> <li>✓ Carte Total GR</li> <li>✓ Liber T</li> <li>✓ Application INDIGO</li> <li>✓ Abonnement par Internet</li> </ul> <div style="text-align: center;">        </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 8 places Moto</li> <li>✓ 4 places Famille</li> <li>✓ 1 Ascenseur</li> <li>✓ Radio Indigo</li> <li>✓ Lecture de plaque</li> </ul>

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

La Crise Sanitaire a fortement contribué au reflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.



## 4.1.2.TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30min	0,00 €	
De 30 min à 45 minutes	0.50€	
De 46 à 1 heure	1.00€	
De 1h01 à 1h15	1.30€	
De 1h16 à 1h30	1.60€	
De 1h31 à 1h45	1.80€	
De 1h46 à 2h	2.00€	
De 2h01 à 24h	0.20€	Par ¼ d'heure
Ticket perdu	8.00€	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24/24	69€
Trimestriel 24/24	207€
Annuel 24/24	828€
Mensuel Jour	48€
Mensuel Nuit	38€
Forfait 7 jours consécutifs	25€
Forfait 14 jours consécutifs	45€

## 4.2. PARC FOCH



### 4.2.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 167 places</li> <li>✓ 1 niveau</li> <li>✓ 6 places PMR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7</li> <li>✓ Carte bancaire</li> <li>✓ Carte Total GR</li> <li>✓ Application INDIGO</li> <li>✓ Abonnement par Internet</li> </ul> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 10px;">   </div>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1 borne de recharge électrique</li> <li>✓ Lecture de plaques</li> </ul>

## 4.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30min	0,00 €	
De 31 à 45 minutes	0.40€	
De 46 à 1 heures	0.80€	
De 1h01 à 1h15	1.00€	
De 1h16 à 1h30	1.30€	
De 1h31 à 1h45	1.50€	
De 1h46 à 2h00	1.80€	
De 2h01 à 24h00	0.20€	Par ¼ d'heure
Ticket perdu	6.00€	

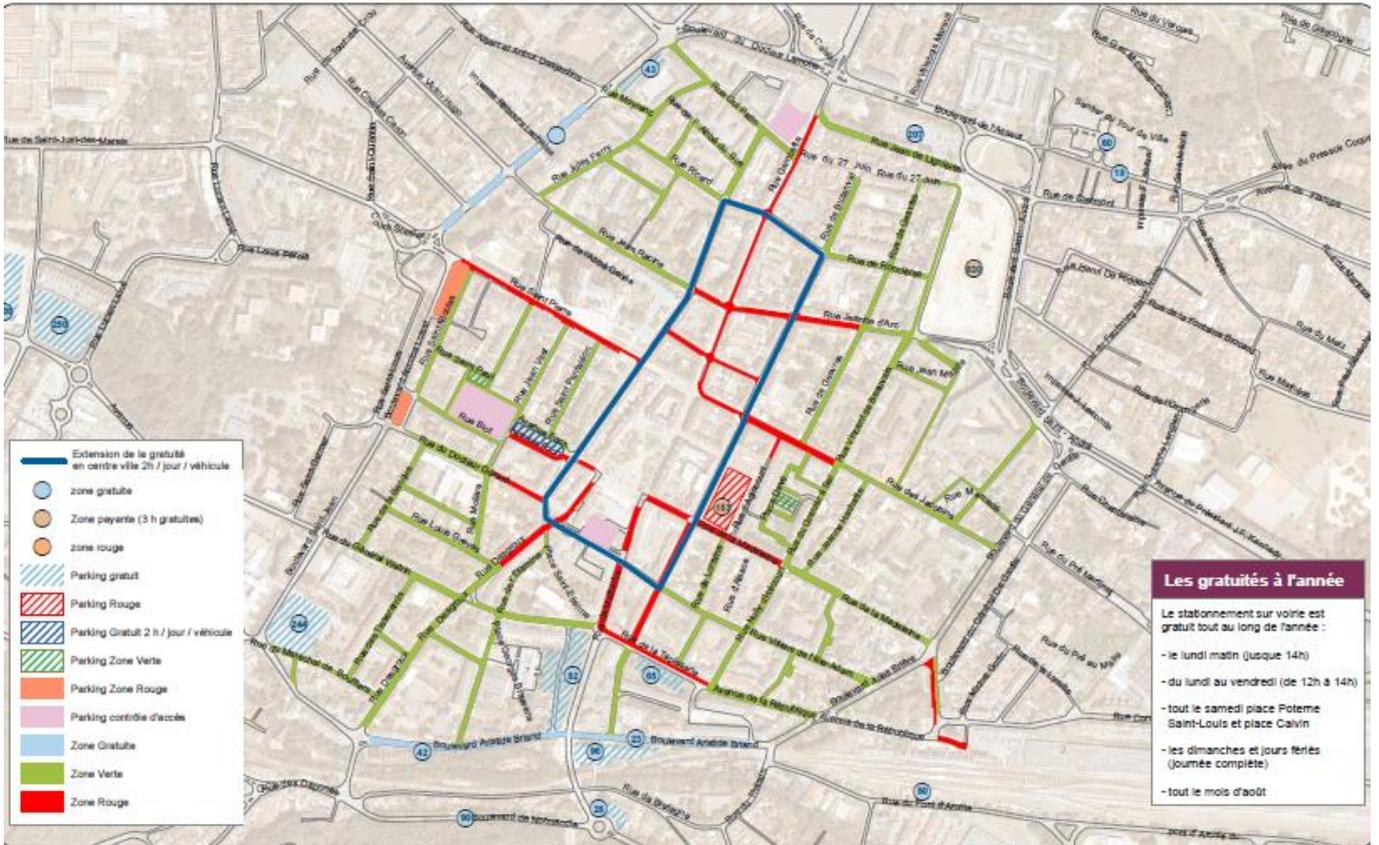
Abonnements et forfaits	
Mensuel 24/24	45.00€
Flexigo Mensuel	42.00€
Annuel 24/24	495,00€

## 4.3. VOIRIE

Zone rouge	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 650 places</li> <li>✓ Horodateurs Cityline</li> <li>✓ Stationnement payant de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi</li> <li>✓ Lundi de 14h00 à 18h00</li> <li>✓ Samedi de 9h00 à 12h00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pièces</li> <li>✓ Cartes Bleues avec et sans contact</li> <li>✓ Paiement par application Paybyphone et Opngo</li> </ul>
Zone Verte	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 1690 places</li> <li>✓ Horodateurs Cityline</li> <li>✓ Stationnement payant de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi</li> <li>✓ Lundi de 14h00 à 18h00</li> <li>✓ Samedi de 9h00 à 12h00</li> <li>✓ Abonnements résidents et commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pièces</li> <li>✓ Cartes Bleues avec et sans contact</li> <li>✓ Paiement par application Paybyphone et Opngo</li> </ul>
Zone Orange	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 120 places</li> <li>✓ Stationnement Gratuit 2 Heures, une fois par jour par véhicule</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Ticket horodateur par reconnaissance de plaque d'immatriculation</li> </ul>

## Politique tarifaire

Temps en minutes		Tarif en vigueur	ZONE ROUGE
	6 minutes	0,10€	
	30 minutes	0,50€	
	1 heure	1,00€	
	1 heure 30	1,50 €	
	2 heures	2.00 €	
	2, 01 heures	33,00€	
Temps en minutes		Tarif en vigueur	ZONE VERTE
	12 minutes	0,10€	
	1 heure	0,50€	
	2 heures	1.00 €	
	3 heures	1 ,50€	
	4 heures	2.00 €	
	4 ,01 heures	33.00 €	
<b>Temps</b>		<b>ANNEAU</b>	
Gratuité limitée à 2H		<b>ORANGE</b>	



### 4.3.1. TARIFICATION

Abonnements Résident et Commerçant	
Mensuel	5.00€
Annuel	55.00€

## 4.4. FAITS MARQUANTS

- ✓ Audit interne des parkings HOTEL DE VILLE, FOCH ET VOIRIE : la ville de Beauvais est classée 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> audit au niveau des résultats nationaux du groupe Indigo

### Audit - Voirie - Direction Audit

**Site**  
600003 Voirie: Parking Hôtel de Ville, Beauvais

**Créé par**  
Katia NOUAL, Administrateur (764 sites)

**Date/heure de visite**  
01-03-2021 08:07 PC

**Score**  
87,8% (72 / 82 points)

### Audit Opérationnel Indigo complet - Direction Audit

**Site**  
600005 Hôtel de Ville: Parking Hôtel de Ville, Beauvais

**Créé par**  
Katia NOUAL, Administrateur (764 sites)

**Date/heure de visite**  
01-03-2021 08:22 PC

**Score**  
83,33% (100 / 120 points)

- ✓ Exercice d'évacuation incendie commun avec le SDIS de l'Oise au parking de l'hôtel de ville



- ✓ Dans le cadre des mesures pour la gestion de la crise sanitaire, un couvre-feu est mis en place du 3 avril au 2 mai 2021.
- ✓ Intempéries et inondation du parking Hôtel de Ville : Intervention de la société SARP et des services de la ville afin d'évacuer l'eau. Fermeture du niveau 3 du parking durant trois jours.

L'arrêté de catastrophe naturelle permet une prise en charge des travaux de remise en état et de changement des matériels dégradés.



- ✓ Gratuité de la voirie au mois d'Août
- ✓ L'OPAC de l'Oise confie à Indigo la gestion opérationnelle pour un contrat d'une année du parking de l'Hôtel Dieu à partir du 1 septembre



- ✓ 1h de gratuité sur la voirie du 1 décembre 2021 au 31 janvier 2022

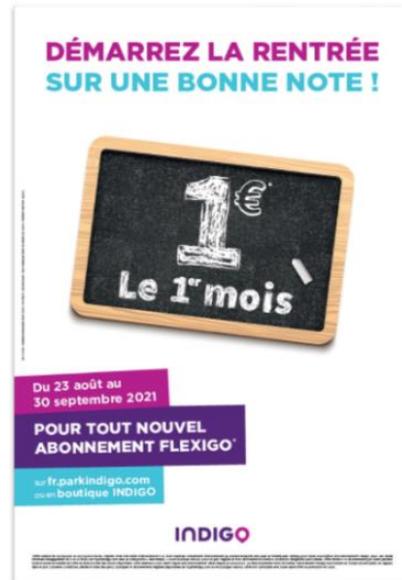


- ✓ Prix Qualité 2021 : le district de Picardie est arrivé premier au niveau du classement national.  
Les quatre indicateurs servant de référence de calcul de la note sont :
  - Les visites mystères
  - Les appels mystères
  - Les avis GOOGLE
  - La satisfaction client



## 4.4.1. OPERATIONS COMMERCIALES

A la fin de chaque période de mise en place de règles sanitaires, les opérations commerciales ont permis aux parkings de l'Hôtel de Ville et de Foch, d'augmenter chacun d'une bonne dizaine d'abonnés



5.

# MAINTENANCE ET TRAVAUX

## 5.1. PARC HOTEL DE VILLE

### 5.1.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Orbility Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 16 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : DEF altair C Nombre : 119 têtes de détection	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : DEF
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Sicli
Boitiers bris de glace	Marque : DEF Nb : 12	
Colonnes sèches	Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : AIRESS
Ascenseurs	Marque : KONE Nb de niveaux : 4 Charge en Kg : 630 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Mensuelle Qui : Kone
Electricité	Blocs secours autonomes Tubes T5 ou autres	
Portes automatiques	Marque : KONE 2 portes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Détection CO NO	Marque : DRAGER Modèle : COMYTRON Nbre de points de détection : 17	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : semestrielle Qui : DRAGER
Groupe électrogène	Marque : PERKINS Type : TU 301 Puissance : KVA	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : annuelle Qui : 2H ENERGY
Pompes de Relevages	Nombre : 3	Contrat de maintenance : non Visite d'entretien annuelle
Sonorisation	Marque : AUDIO PROCESSOR SYSTEM Nombre de HP : 120	Contrat de maintenance : Non

## 5.1.2. TRAVAUX

Nous avons réalisé les travaux suivants :

- ✓ Changement du boîtier électrification colonne palière fond de fosse de l'ascenseur qui permet d'alimenter l'ascenseur
- ✓ Implantation et installation des panneaux de téléjalonnements rue d'Amiens et au Pont de Paris



- ✓ Changement de la porte accès sortis du parking



Pour 2022, nous prévoyons les investissements suivants :

- ✓ Peinture des murs et escaliers de l'accès piéton central
- ✓ Remise en peinture du local arrière-boutique

## 5.2. PARC FOCH

### 5.2.1.EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Orbility Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

### 5.2.2. TRAVAUX

Nous avons effectué les interventions courantes nécessaires au maintien en bon état du parc en enclos FOCH.

## 5.3. VOIRIE

### 5.3.1. HORODATEURS

La voirie de Beauvais est composée de 138 horodateurs modèle Citéa de la marque Hectronic, réparties en trois zones tarifaires :

- ✓ Zone Rouge : 41 horodateurs
- ✓ Zone Verte : 83 horodateurs
- ✓ Zone Orange : 12 horodateurs

### 5.3.2. MAINTENANCE DES HORODATEURS

La maintenance des horodateurs est majoritairement préventive/curative.

Celle-ci est effectuée par le biais de différentes rondes (matin, début d'après midi et soir) par les agents d'exploitation.

Les agents travaillent au quotidien avec les ASVP de la police municipale pour les pannes constatées sur le terrain. Par mails ou appels téléphoniques, ils peuvent échanger et programmer les différentes interventions.

MOIS	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Batterie	96	93	90	105	101	98	111	55	96	110	125	115	<b>1195</b>
Lecteur de carte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Modem	0	2	0	2	0	0	0		0	1	0	0	<b>5</b>
Monnayeur	1	0	0	3	0	0	1		0	2	0	0	<b>7</b>
Bloc Carte Bancaire	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	<b>0</b>
Incendie	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	<b>0</b>
Autres	15	12	33	25	0	3	4	3	22	16	8	5	<b>146</b>
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>107</b>	<b>123</b>	<b>135</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>116</b>	<b>58</b>	<b>118</b>	<b>129</b>	<b>133</b>	<b>120</b>	<b>1353</b>

### 5.3.3. VANDALISMES

Les horodateurs font l'objet de graffitis ou de poses d'autocollants pour diverses revendications, les agents lors de leurs rondes d'entretien et de collecte procèdent au nettoyage des appareils.





6.

# ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

## 6.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

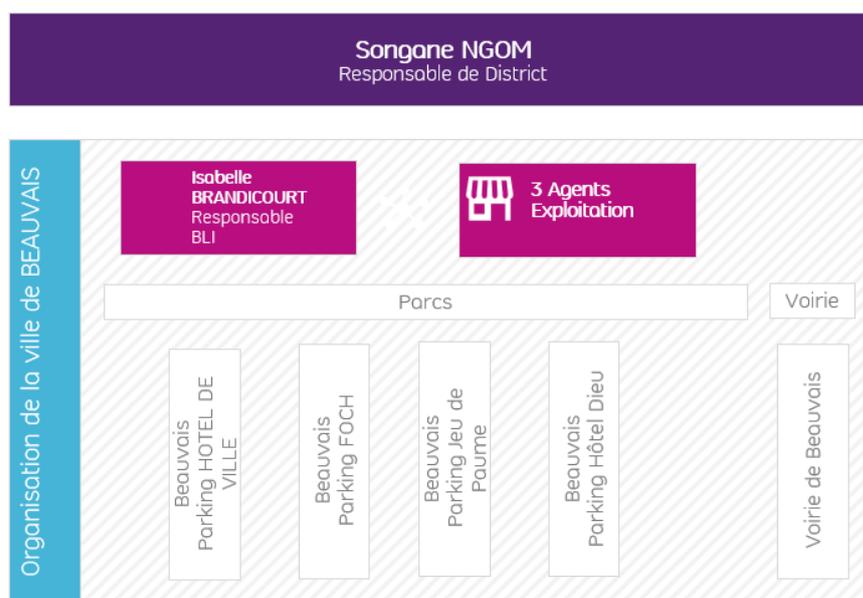
- L'entretien des ouvrages et des équipements
- L'accueil des clients
- La gestion des flux financiers

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites **B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

3 Agents exploitation pour la gestion de la maintenance péage et voirie ainsi que de la propreté du matériel.



Le responsable B.L.I dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

4 rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :



**L'Agent Mobile** assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1er niveau ;

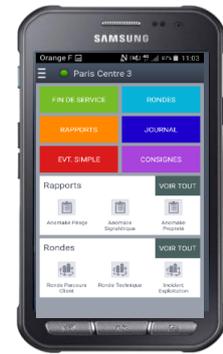
**L'Agent d'Intervention** assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;

**Le téléopérateur** réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;

**L'Agent Fixe** assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



## 6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2021, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Sur le parc de HOTEL DE VILLE plusieurs collaborateurs ont été formés en 2021.

Intitulé du Poste	Formation
Thomas DA COSTA Agent Exploitation	Habilitation Electrique
Isabelle BRANDICOURT Responsable de Site	Développer les compétences individuelles et collectives
Thomas DA COSTA Agent Exploitation	E LEARNING VOIRIE
Thomas DA COSTA Agent Exploitation	La promesse client chez INDIGO
Thomas DA COSTA Agent Exploitation	Accueil des personnes à Mobilité Réduite

### 6.2.1. FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « Bien accueillir les personnes handicapées » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

### 6.2.2. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

## 6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de téléopération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



**LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.**

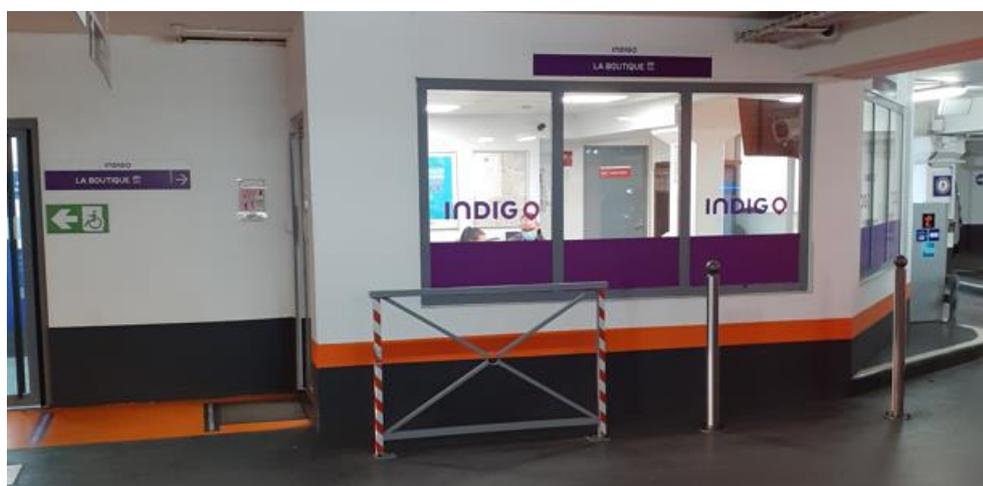
Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

## 6.4. LA BOUTIQUE

Les **Agents Exploitation** sont basés à la boutique de HOTEL DE VILLE, ils centralisent les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantissent ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la boutique afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.



Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.

## 6.5. SERVICE RELATION CLIENTS

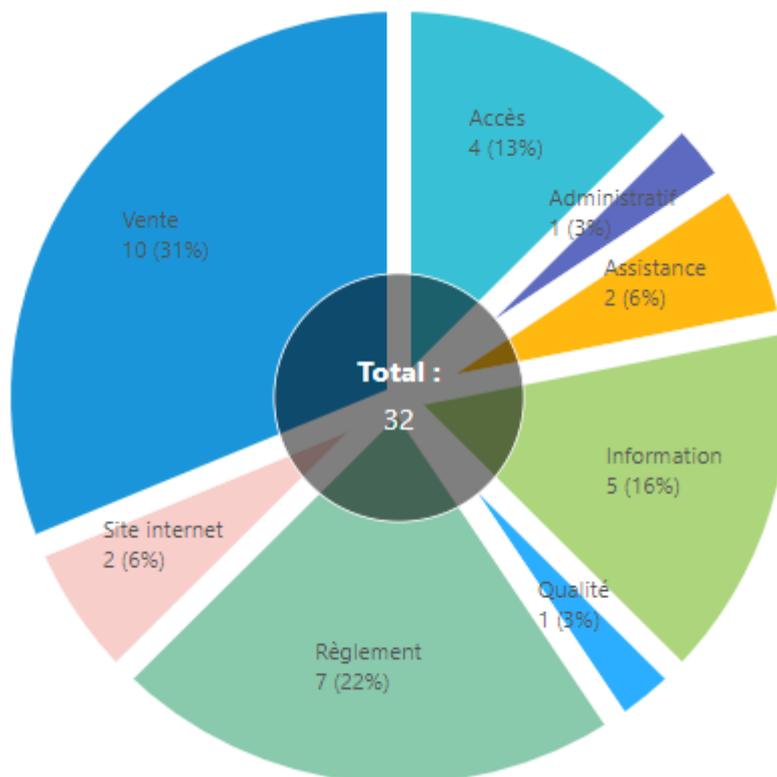
Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

### NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : [service.clients@group-indigo.com](mailto:service.clients@group-indigo.com)
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web [fr.parkindigo.com](http://fr.parkindigo.com) ou depuis l'application mobile

En 2021 pour le parc de HOTEL DE VILLE le Service Relation Client a traité 32 demandes réparties de la façon suivante :



**Quels sont les motifs de contact ?**

Partie Gauche Motif	Partie Droite Motif	Tickets	% Satisfaits
Accès	Badge Hors service, ticket pris - Badge HS ou compte désactivé	4	0,0%
Administratif	Changement coordonnées postales	1	
Assistance	Client bloqué en sortie	2	
Information	Abonnement et tarification horaire	4	
	Parc	1	
Qualité	Accueil	1	
Règlement	Contestation montant	1	
	Virement client	6	
Site internet	Problème d'accès aux données du compte client	1	
	Problème de renouvellement en ligne	1	100,0%
Vente	Résiliation	1	100,0%
	résiliation FLEXIGO	2	
	résiliation PMA	7	100,0%

# 6.6. CONTROLES QUALITÉ

## 6.6.1. CONTROLE INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2021, deux visites ont été réalisées sur le parking.

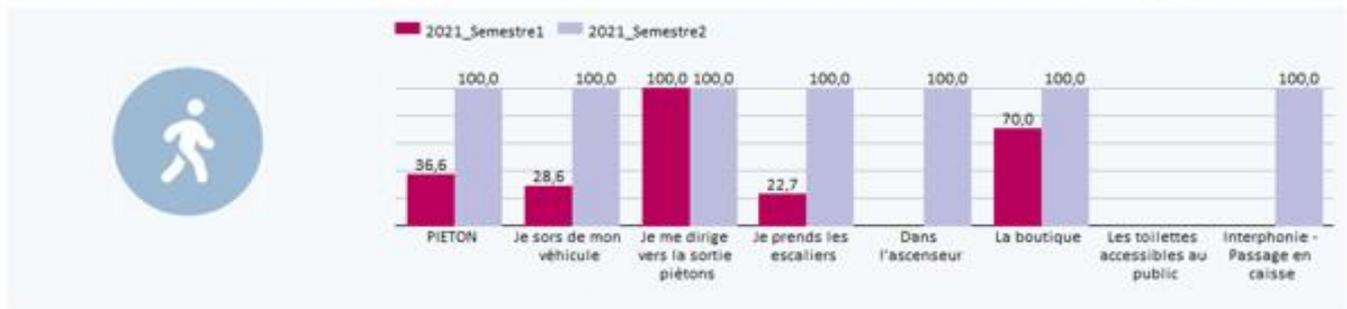
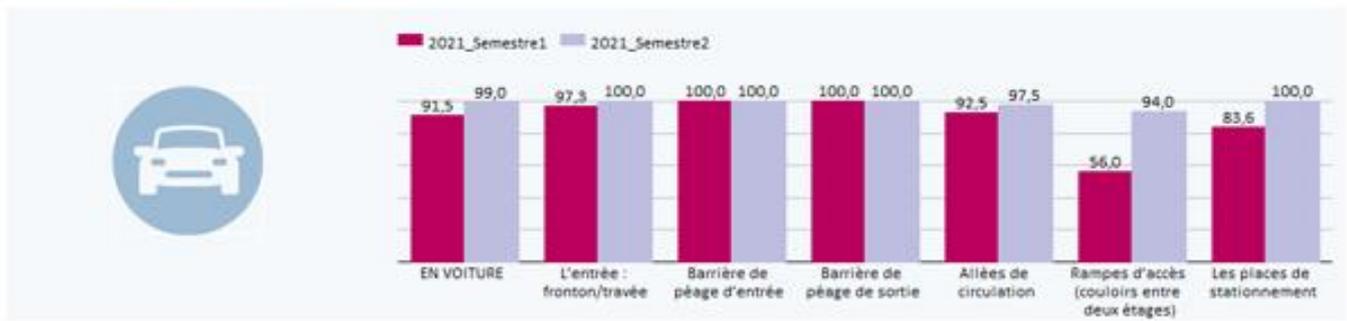
Le parking HOTEL DE VILLE a obtenu la note de 86,6 % de satisfaction.



**Score Global**  
2020 semestre 1 : / 100  
2021 semestre 1 : 73,8 / 100  
2021 semestre 2 : 99,4 / 100



**Score Incontournables**  
2020 semestre 1 : / 100  
2021 semestre 1 : 62,5 / 100  
2021 semestre 2 : 100,0 / 100



86,6

Score global

95,2

En voiture

68,3

A pied

81,3

Les incontournables

## 6.7. LES SERVICES

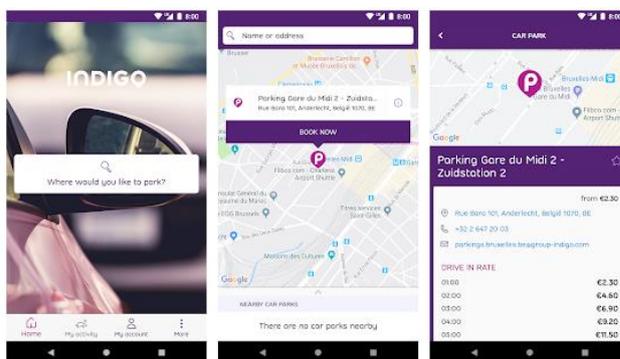
### 6.7.1. APPLICATION SMARTPHONE

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



### 6.7.2. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>1 mois</b></li> <li>• Paiement unique lors de la souscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>3 mois</b></li> <li>• Paiement unique lors de la souscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>12 mois</b></li> <li>• Paiement unique lors de la souscription</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée de stationnement : <b>Libre</b></li> <li>• Engagement : <b>3 mois</b></li> <li>• Prélèvements mensuels automatiques</li> </ul>

### 6.7.3. OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Via l'application mobile, les usagers sont en mesure de réserver et payer leur stationnement horaire en ouvrage, et régler et renouveler leur stationnement en voirie. Le tout au juste prix et sans ticket, ni facture papier, puisque l'ensemble est dématérialisé et les véhicules reconnus via leur plaque d'immatriculation. Grâce à la géolocalisation, ils peuvent comparer les tarifs et la distance des parkings à proximité ou encore, préparer leur trajet en toute sérénité en réservant leur stationnement à l'avance dans un parking.

Pour offrir un service encore plus complet et toujours plus simple à nos clients, nous prévoyons de lancer prochainement une plateforme unique pour l'ensemble de nos services proposant une expérience client modulable et adaptée à tous les besoins de stationnement. Celle-ci recouvre en effet, le parking en ouvrage, et en voirie, le stationnement vélo ; ainsi que la recharge électrique.



### 6.7.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

#### RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

#### ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

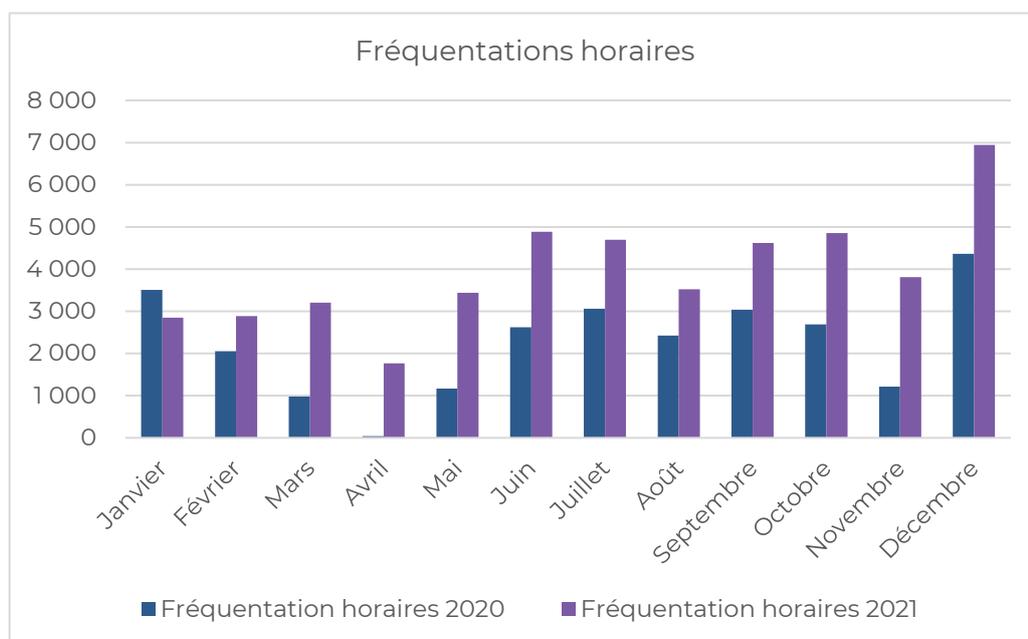


# ANALYSES

## 7.1. PARC HOTEL DE VILLE

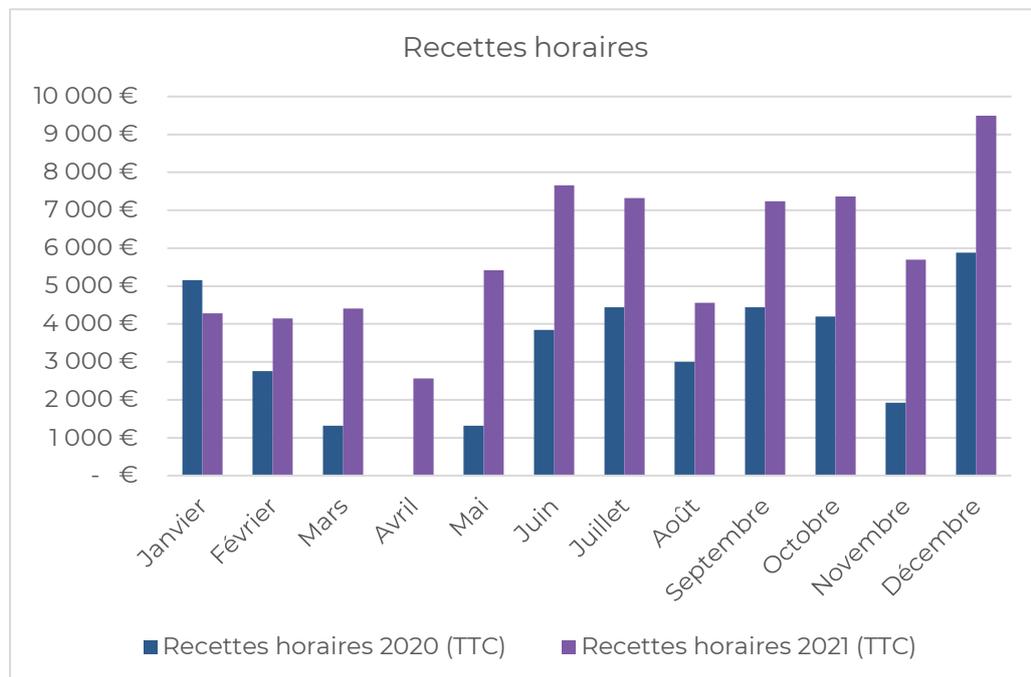
### 7.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	2 456	1 380	-43,8
Février	2 164	1 387	-35,9
Mars	870	1 331	53,0
Avril	29	956	3 196,6
Mai	668	1 479	121,4
Juin	1 728	2 104	21,8
Juillet	1 824	1 716	-5,9
Août	1 329	1 181	-11,1
Septembre	1 967	1 998	1,6
Octobre	1 874	1 975	5,4
Novembre	844	1 868	121,3
Décembre	2 147	3 142	46,3
<b>Total</b>	<b>17 900</b>	<b>20 517</b>	<b>14,6</b>



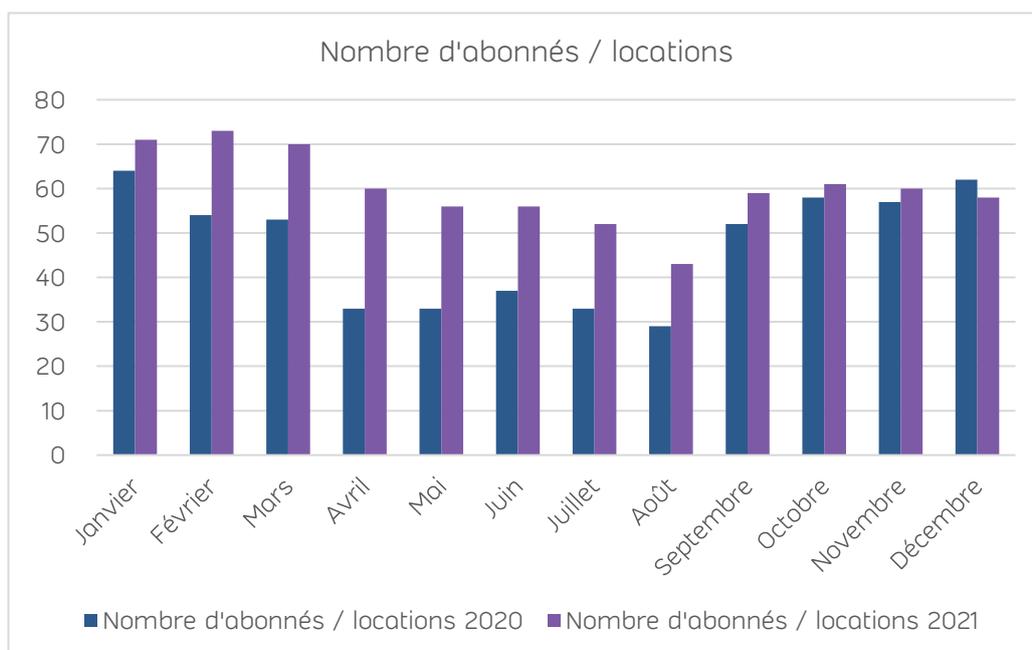
## 7.1.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	4 560 €	2 782 €	-39,0
Février	4 080 €	3 265 €	-20,0
Mars	1 560 €	3 161 €	102,6
Avril	120 €	2 440 €	1 933,2
Mai	1 200 €	3 358 €	179,8
Juin	3 360 €	4 685 €	39,4
Juillet	3 600 €	3 869 €	7,5
Août	2 280 €	2 741 €	20,2
Septembre	3 960 €	4 726 €	19,3
Octobre	3 720 €	4 847 €	30,3
Novembre	1 920 €	4 376 €	127,9
Décembre	3 120 €	5 959 €	57,5
<b>Total</b>	<b>33 480 €</b>	<b>46 208 €</b>	<b>38,0</b>



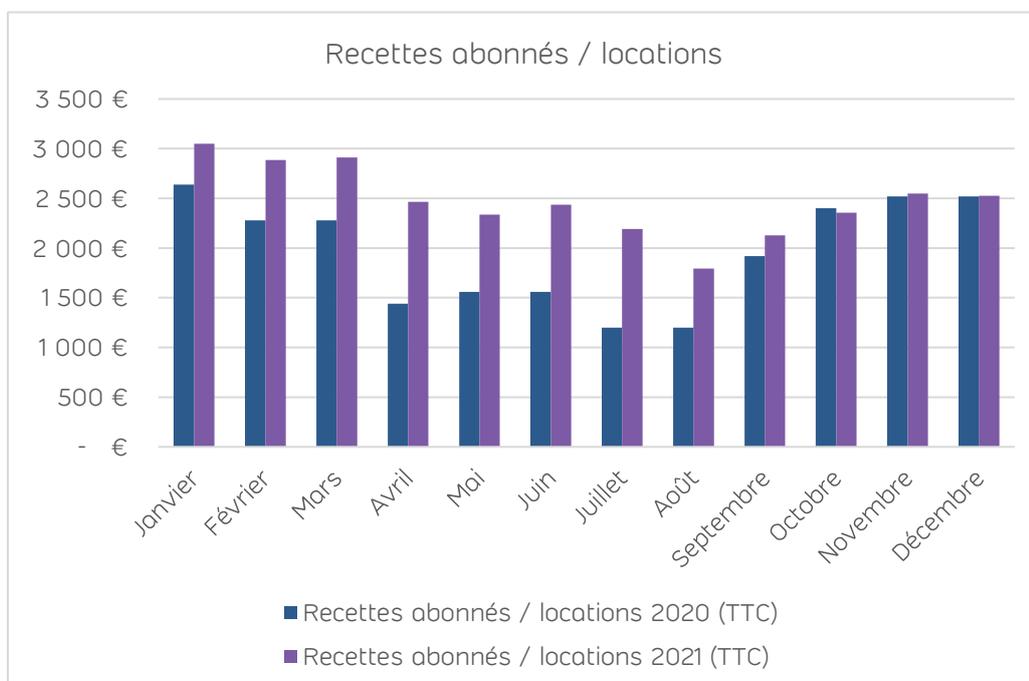
### 7.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	268	262	-2,2
Février	266	259	-2,6
Mars	260	263	1,2
Avril	240	259	7,9
Mai	243	257	5,8
Juin	247	258	4,5
Juillet	245	251	2,4
Août	235	246	4,7
Septembre	259	258	-0,4
Octobre	261	255	-2,3
Novembre	254	261	2,8
Décembre	254	272	7,1
<b>Total</b>	<b>3 032</b>	<b>3 101</b>	<b>2,3</b>



## 7.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2020 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	14 640 €	14 670 €	0,2
Février	15 000 €	14 245 €	-5,0
Mars	14 400 €	16 107 €	11,9
Avril	13 680 €	15 004 €	9,7
Mai	13 080 €	14 626 €	11,8
Juin	13 560 €	14 354 €	5,9
Juillet	13 560 €	14 072 €	3,8
Août	13 200 €	13 758 €	4,2
Septembre	13 680 €	14 367 €	5,0
Octobre	14 880 €	14 083 €	-5,4
Novembre	14 400 €	14 728 €	2,3
Décembre	14 640 €	14 760 €	0,8
<b>Total</b>	<b>168 720 €</b>	<b>174 772 €</b>	<b>3,6</b>



## 7.1.5. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	37 994€€	233 811€	211 875€	222 812€	+5.2%
Recettes horaires	60 700€	61 372€	41 594€	46 848€	+12.6%
Fréquentation horaires	27 480	27 188	17 900	20 517	+14.6%
Ticket moyen	2.2€	2.3€	2.3€	2.3€	-0.3%
Recettes abonnements/loc	174 702€	170 262€	168 720€	174 284€	+3.3%

En 2021, la crise sanitaire s'est fait ressentir sur les deux premiers mois de l'année et semble ensuite s'effacer progressivement pour laisser place à une reprise d'activité.

Nous constatons une augmentation des recettes horaires de 12,6% en comparaison à l'année 2020 où le premier semestre a été marqué par un confinement et des mesures de restrictions très impactantes pour l'activité du cœur du centre de ville.

Le ticket moyen se maintient d'une année à une autre, signe qu'il n'y a pas eu de changement de comportement pour la clientèle horaire de ce parking.

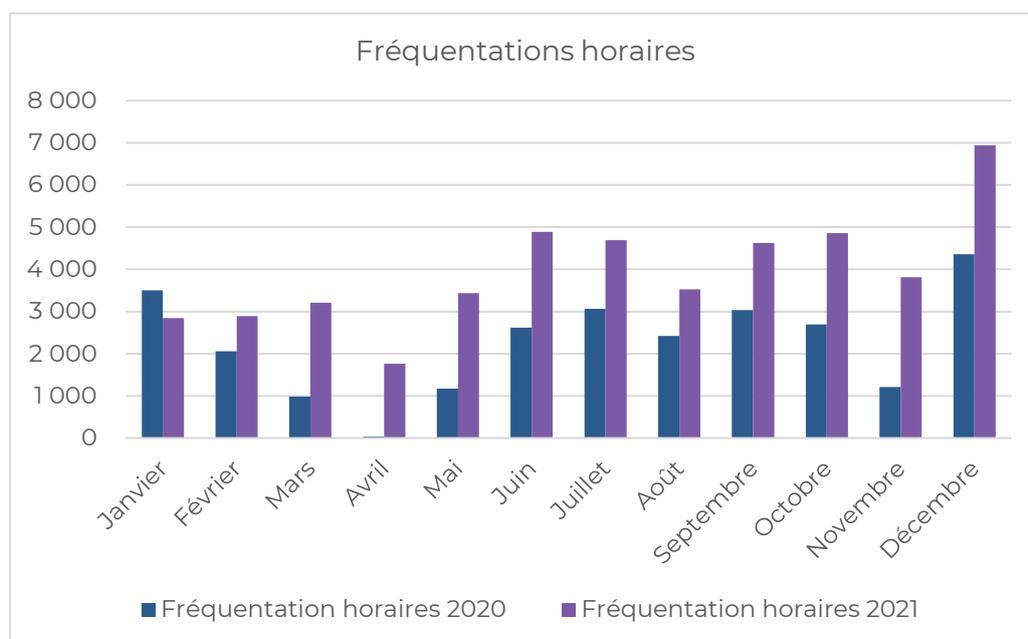
La fin d'année sera marquée par le retour des marchés de Noël et les achats de fin d'année.

Concernant les abonnés, les campagnes commerciales ont permis de garder le même niveau de souscription voire une légère progression des recettes abonnements de 3,3% en 2021. C'est également un parking dont les abonnés sont soit des résidents ou des administrations du centre-ville.

## 7.2. FOCH

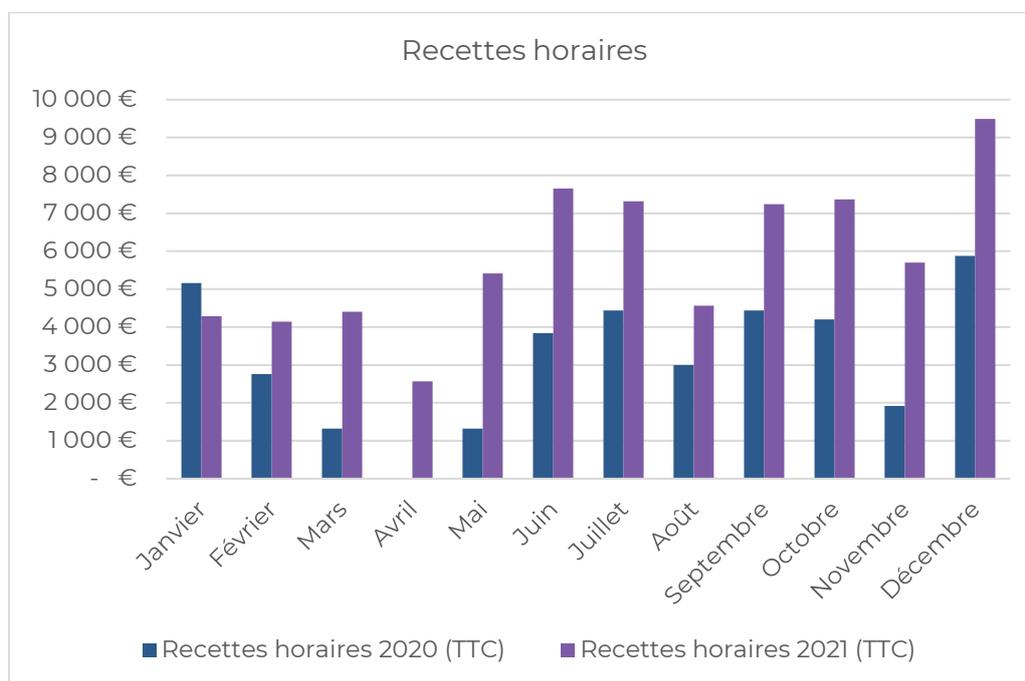
### 7.2.1.FREQUENTATIONS HORAIRES

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	3 504	2 848	-18,7
Février	2 057	2 889	40,4
Mars	980	3 207	227,2
Avril	38	1 764	4 542,1
Mai	1 171	3 439	193,7
Juin	2 618	4 888	86,7
Juillet	3 061	4 693	53,3
Août	2 423	3 523	45,4
Septembre	3 036	4 623	52,3
Octobre	2 692	4 855	80,3
Novembre	1 213	3 813	214,3
Décembre	4 361	6 942	59,2
<b>Total</b>	<b>27 154</b>	<b>47 484</b>	<b>74,9</b>



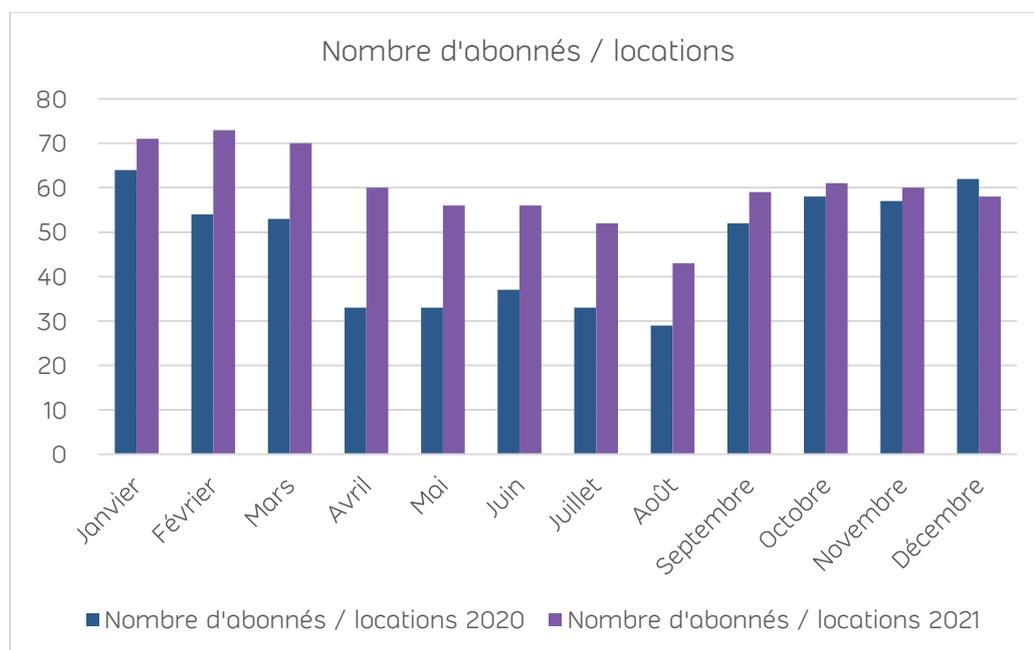
## 7.2.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	5 160 €	4 283 €	-17,0
Février	2 760 €	4 143 €	50,1
Mars	1 320 €	4 408 €	233,9
Avril	- €	2 566 €	-
Mai	1 320 €	5 417 €	310,4
Juin	3 840 €	7 658 €	99,4
Juillet	4 440 €	7 322 €	64,9
Août	3 000 €	4 560 €	52,0
Septembre	4 440 €	7 239 €	63,0
Octobre	4 200 €	7 364 €	75,3
Novembre	1 920 €	5 697 €	196,7
Décembre	5 880 €	9 494 €	61,5
<b>Total</b>	<b>38 280 €</b>	<b>70 151 €</b>	<b>83,3</b>



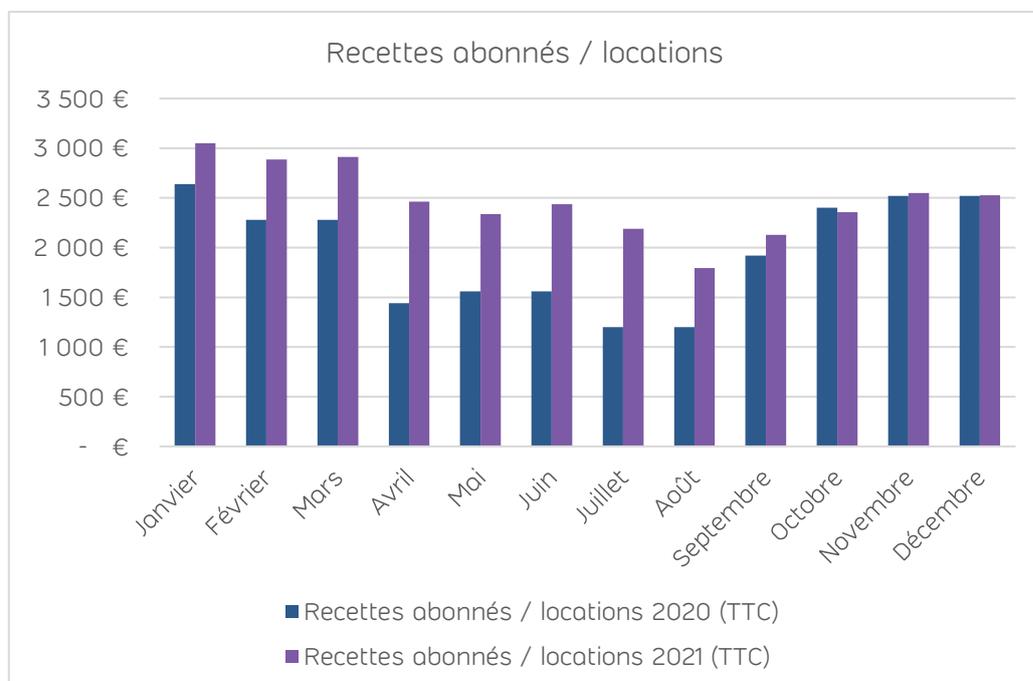
### 7.2.3. FREQUENTATION ABONNES

	Nombre d'abonnés 2020	Nombre d'abonnés 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	64	71	10,9
Février	54	73	35,2
Mars	53	70	32,1
Avril	33	60	81,8
Mai	33	56	69,7
Juin	37	56	51,4
Juillet	33	52	57,6
Août	29	43	48,3
Septembre	52	59	13,5
Octobre	58	61	5,2
Novembre	57	60	5,3
Décembre	62	58	-6,5
<b>Total</b>	<b>565</b>	<b>719</b>	<b>27,3</b>



## 7.2.4. RECETTES ABONNES

	Recettes abonnés / locations 2020 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	2 640 €	3 049 €	15,5
Février	2 280 €	2 885 €	26,5
Mars	2 280 €	2 912 €	27,7
Avril	1 440 €	2 464 €	71,1
Mai	1 560 €	2 338 €	49,9
Juin	1 560 €	2 438 €	56,3
Juillet	1 200 €	2 191 €	82,6
Août	1 200 €	1 795 €	49,6
Septembre	1 920 €	2 127 €	10,8
Octobre	2 400 €	2 355 €	-1,9
Novembre	2 520 €	2 550 €	1,2
Décembre	2 520 €	2 527 €	0,3
<b>Total</b>	<b>23 520 €</b>	<b>29 630 €</b>	<b>26,0</b>



## 7.2.5. CONCLUSION

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	113 550€	119 386€	62 058€	99 696€	+60.7€
Recettes horaires	85 990€	88 924€	38 657€	69 953€	+81%
Fréquentation horaires	60 180	61 138	27 154	47 484	+74.9€
Ticket moyen	1.42€	1.46€	1.36€	1.47€	+8.1%
Recettes abonnements/loc	27 242€	29 706€	23 376€	29 617€	+26.7%

L'année 2021 est une année de transition, avec des niveaux de fréquentations et de recettes supérieures bien supérieures à 2020. Nous attendons en 2022 de retrouver des résultats comparables aux années antérieures à la crise sanitaire.

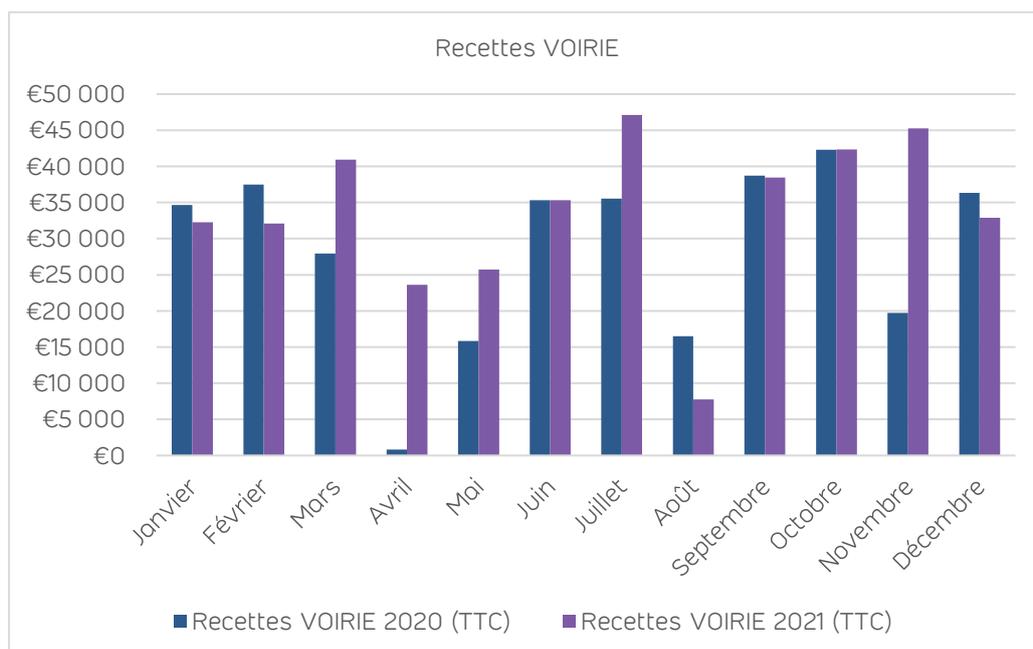
Une mise à disposition en 2020, de 80 places de stationnement pour pallier la fermeture du parking Théâtre est à prendre en considération dans l'analyse des données pour 2021.

Les durées de stationnement sont stables et correspondent à l'utilisation du parking par les visiteurs des banques et administrations situées à proximité.

Afin de s'assurer une place de stationnement, les abonnés surtout pendulaires, ont maintenu leurs abonnements ces dernières années limitant ainsi les résiliations d'abonnements durant la pandémie.

## 7.3. VOIRIE

	Recettes 2020 (TTC)	Recettes 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	34 662 €	32 285 €	-6,9
Février	37 462 €	32 079 €	-14,4
Mars	27 944 €	40 940 €	46,5
Avril	832 €	23 613 €	2 738,1
Mai	15 860 €	25 718 €	62,2
Juin	35 318 €	35 318 €	0,0
Juillet	35 561 €	47 112 €	32,5
Août	16 522 €	7 754 €	-53,1
Septembre	38 699 €	38 449 €	-0,6
Octobre	42 305 €	42 348 €	0,1
Novembre	19 729 €	45 257 €	129,4
Décembre	36 312 €	32 882 €	-9,4
<b>Total</b>	<b>341 206 €</b>	<b>403 755 €</b>	<b>18,3</b>



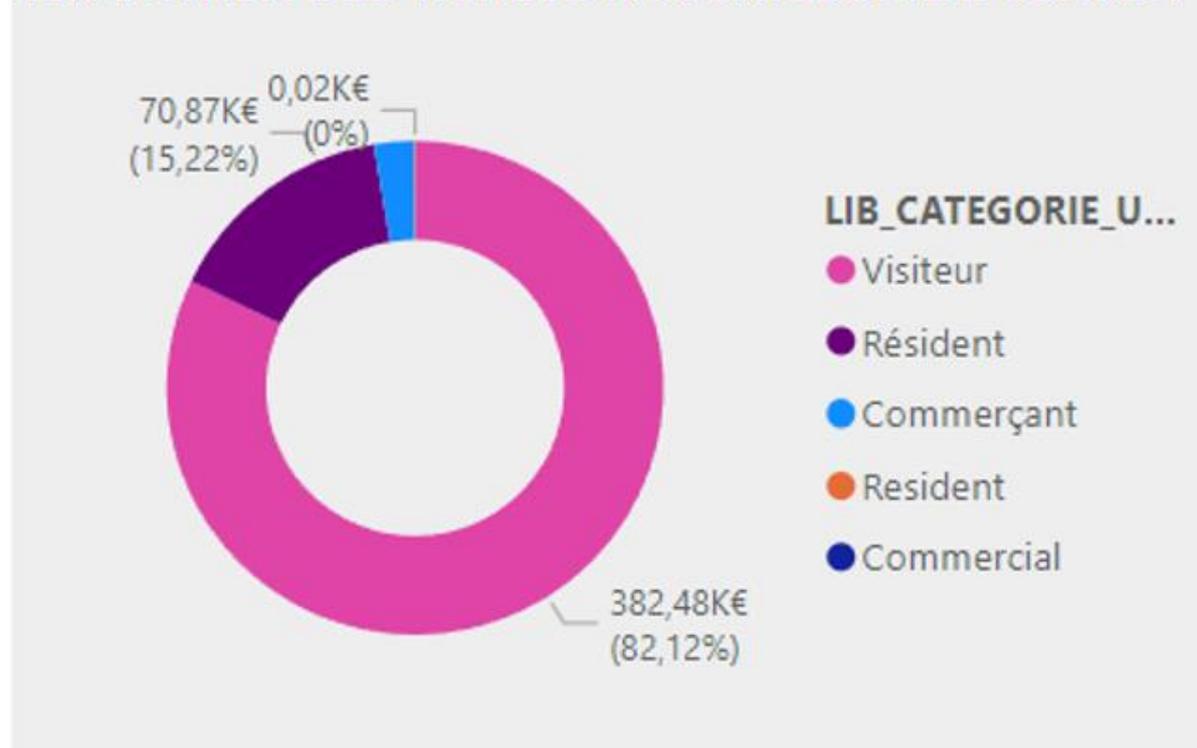
Nous constatons une hausse des recettes de 18,3% en 2021, signe positif d'un éloignement de la crise sanitaire. En 2020, nous subissions les effets de la crise sanitaire :

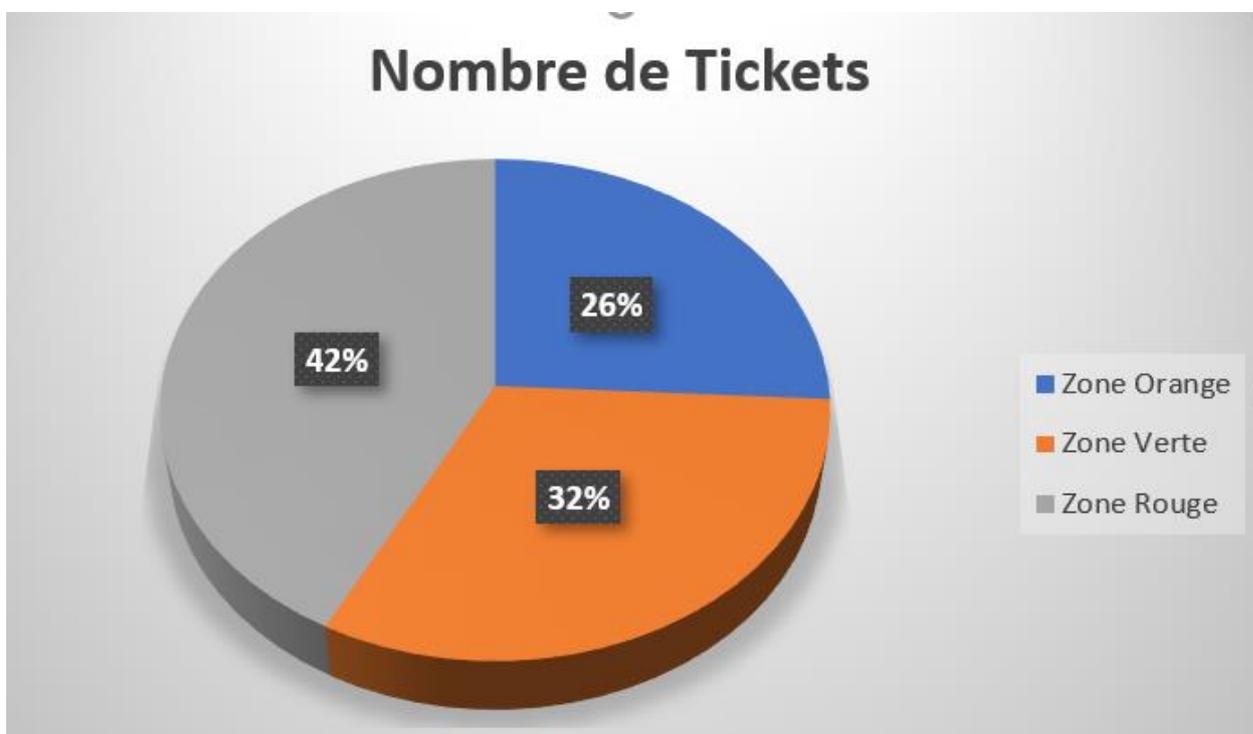
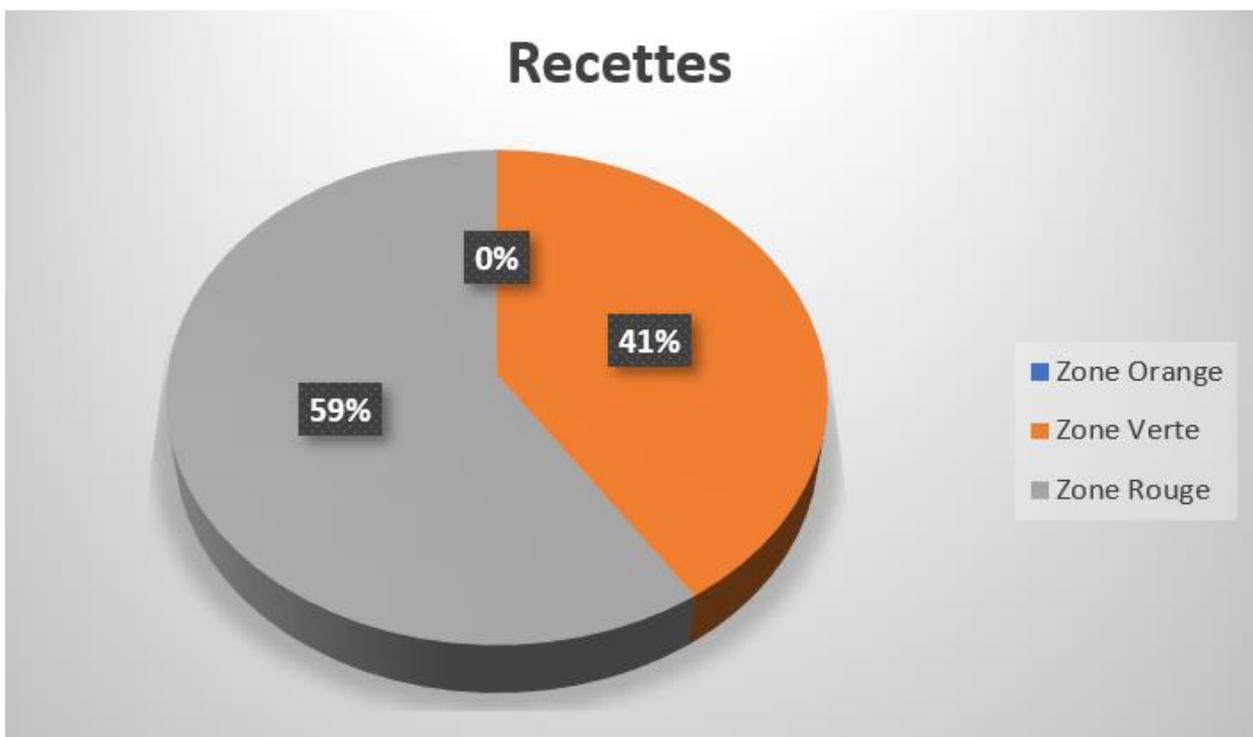
- Confinements et mesures de restriction, fermetures de commerces, annulations d'événements
- Absence de verbalisation sur voirie en juin 2020 ayant eu pour effet une baisse de recettes sur cette période

Une progression annuelle de 29,7% répartie selon les catégories d'usagers suivantes :

- 82% d'usagers horaires qui représente 382K€
- 15% d'abonnements résidents

### REPARTITION DES TICKETS PAR CATEGORIE D'USAGER



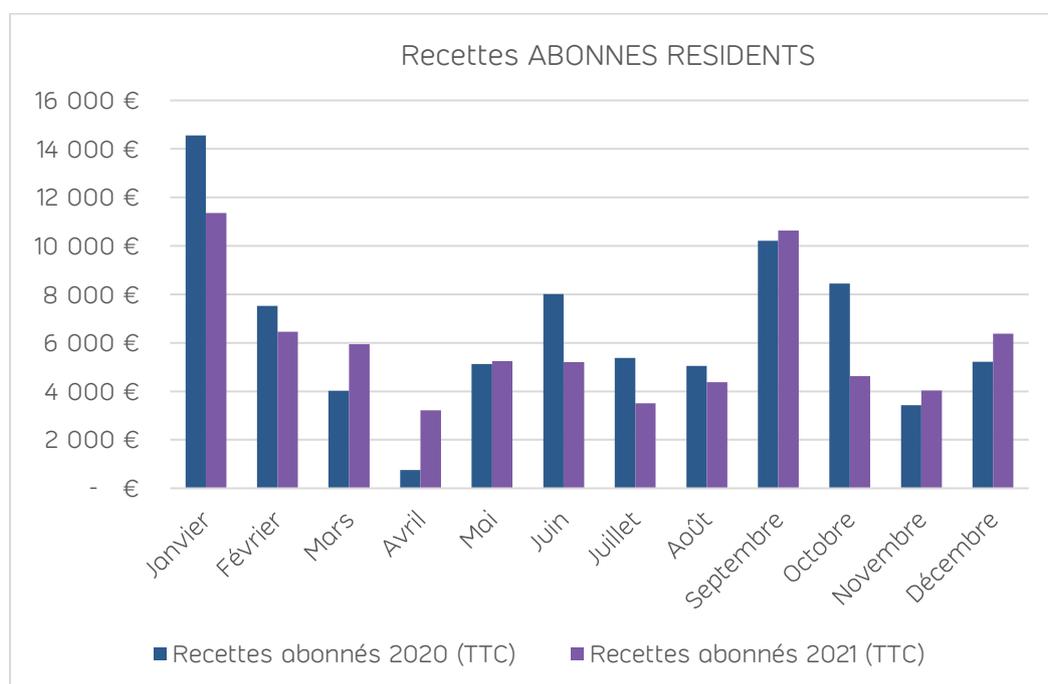


42% des usagers se stationnent principalement sur de la zone rouge, suivi par la zone verte 32% et 26% dans la zone orange qui est limitée une fois par jour par véhicule.

60% des tickets de stationnement sont pris par le biais des horodateurs ce qui représente 280K€ de recettes.

## RECETTES ABONNES RESIDENTS

	Recettes abonnés 2020 (TTC)	Recettes abonnés 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	14 554 €	11 350 €	-22,0
Février	7 525 €	6 460 €	-14,2
Mars	4 016 €	5 940 €	47,9
Avril	754 €	3 215 €	326,4
Mai	5 121 €	5 245 €	2,4
Juin	8 016 €	5 200 €	-35,1
Juillet	5 373 €	3 510 €	-34,7
Août	5 043 €	4 375 €	-13,2
Septembre	10 215 €	10 635 €	4,1
Octobre	8 443 €	4 630 €	-45,2
Novembre	3 427 €	4 040 €	17,9
Décembre	5 218 €	6 375 €	22,2
<b>Total</b>	<b>77 705 €</b>	<b>70 975 €</b>	<b>-8,7</b>



Les mois les plus importants sont :

- ✓ Les mois de janvier et de septembre ont le plus d'affluence car les usagers renouvellent principalement des abonnements annuels et prennent en compte également la gratuité du mois d'août.

Pour le renouvellement, chaque personne bénéficiant de l'abonnement doit chaque année nous présenter les documents qui lui permettent de bénéficier de cet abonnement à tarif préférentiel.

Pour les résidents, les documents demandés pour le droit de stationner sont

- ✓ une pièce d'identité
- ✓ justificatif de domicile de moins de trois mois
- ✓ carte grise à la même adresse que le justificatif de domicile.

Pour les commerçants :

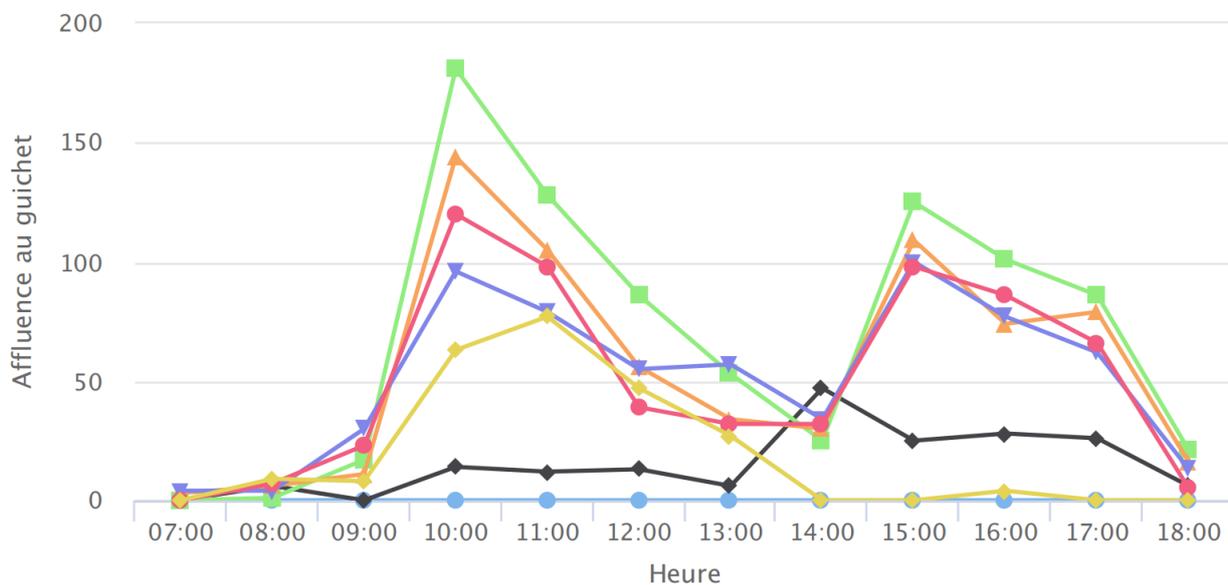
- ✓ carte d'identité
- ✓ carte grise
- ✓ extrait de KBIS moins de 3 mois
- ✓ justificatif de domicile du commerce

Toutes les pièces présentées sont scannées dans le dossier de chaque client afin que chacun puisse recevoir une alerte une semaine avant par mail lorsque les droits ou l'abonnement arrivent à échéance.

Cette demande peut être également effectuée sur le site internet : [Voirie.fr.parkindigo.com](http://Voirie.fr.parkindigo.com).

Les demandes de droits sont traitées par les agents INDIGO et après validation, l'utilisateur peut souscrire son abonnement sur internet.

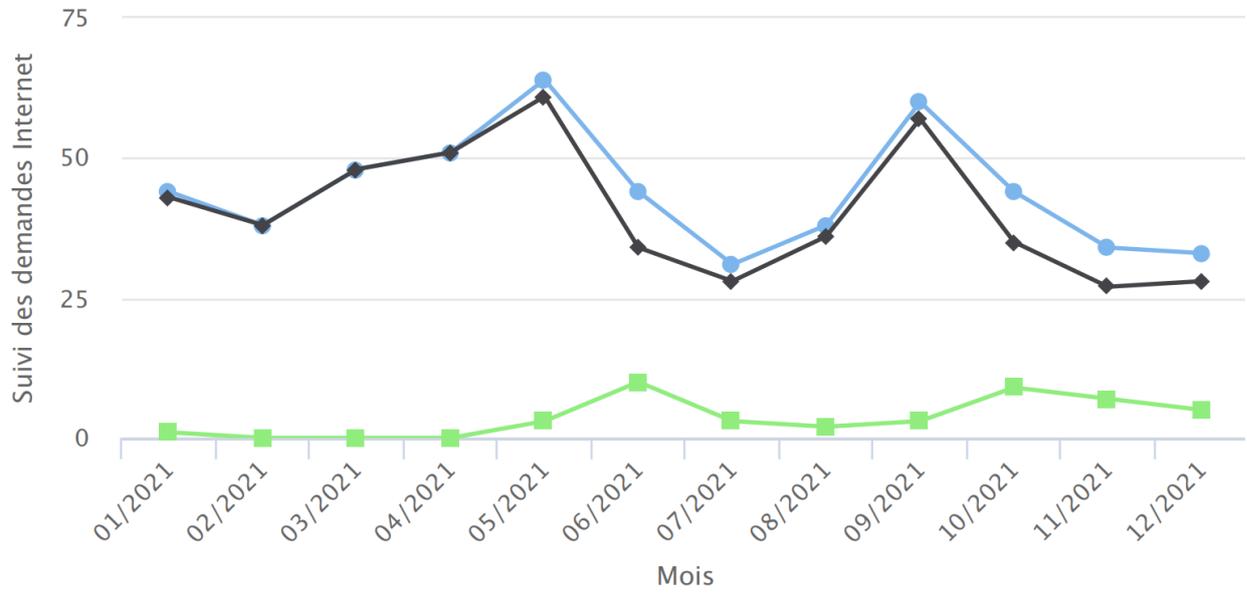
## Affluence au guichet



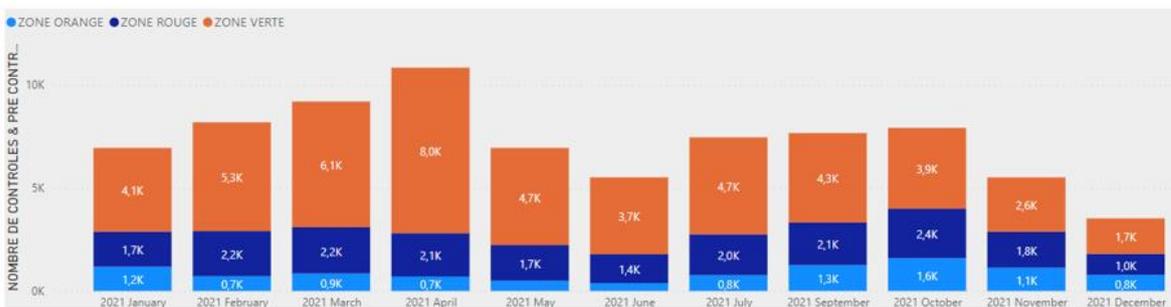
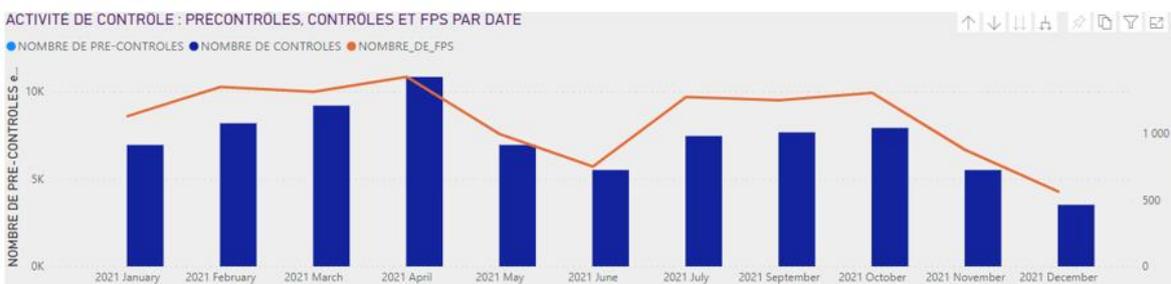
La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 14h et de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi.

Les pics d'affluence sont chaque jour à 10h ainsi qu'à 15h.

### Suivi des demandes Internet



## 7.4. FORFAIT POST STATIONNEMENT



79 000 contrôles ont été effectués sur l'année 2021, 12000 FPS émis ce qui représente environ 15% de FPS émis par contrôle. Les mois de mars et avril sont les plus contrôlés suite aux nombreux véhicules stationnés sur la voirie.

En 2019, 94 000 contrôles avaient été effectués soit environs 40% de plus que l'année 2020 (54 000 contrôles) et 15% de plus qu'en 2021.

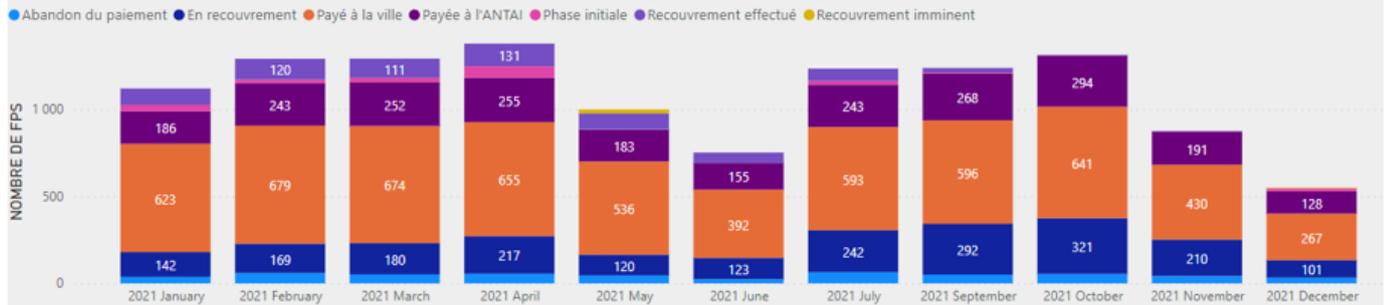
En plus du contrôle du stationnement les ASVP ont été affectés à d'autres missions : les sorties d'écoles, le stationnement gênant, les événements exceptionnels.

Le taux de contrôles par FPS reste quasi identique d'une année à une autre soit entre 15% et 16%.

Les contrôles via les terminaux sont souvent effectués lorsqu'aucun justificatif de stationnement n'est apposé sur le pare-brise de l'utilisateur et viennent en complément des contrôles visuels effectués par la police municipale lors de leurs différents passages dans les zones de couleurs.

Les quatre premiers mois de l'année sont les plus contrôlés, principalement sur de la zone verte où nous pouvons constater un fort taux en comparaison deux autres zones rouge et orange. Elle contient le plus grand nombre de places avec 1690 emplacements

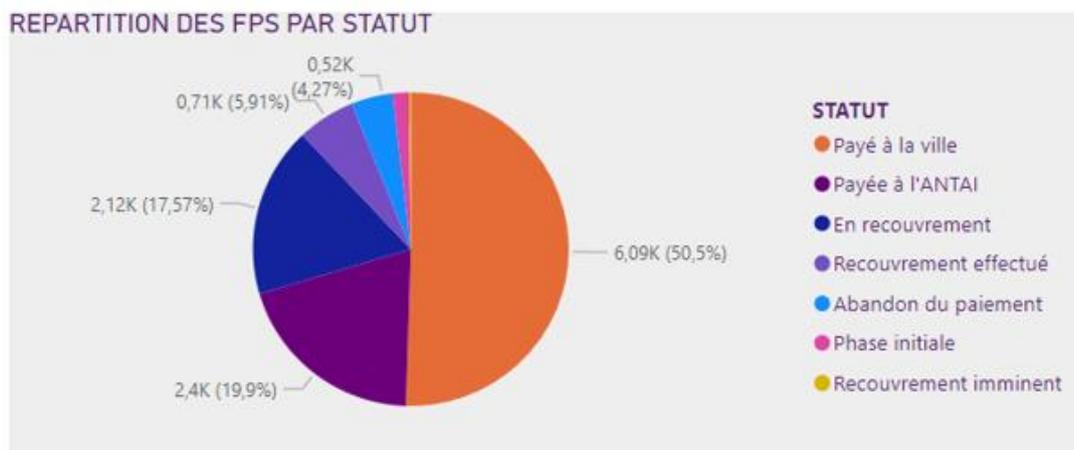
ETAT DES FPS PAYES PAR MOIS D'EMISSION



Le délai maximum d'un FPS est de 3 mois, plus de la moitié des règlements sont des FPS minorés. Il est soit payé en boutique ou via le site internet. Au-delà des 5 jours, les usagers devront s'orienter vers l'ANTAI pour le règlement avec la majoration.

Un peu plus de 12 000 FPS ont été émis tout au long de l'année 2021 ce qui représente une valeur de 388,09K€ (sur la base du FPS à 33€,) :

- 8 490 FPS ont été payés soit 179,38K€ soit un FPS moyen de 21.13€
- 2 340 FPS reste en attente de paiement, ce qui représente 19,42%



La répartition des FPS passe par divers statuts de paiement. Sur l'année 2021 :

- Plus de 50% d'utilisateurs ont payé leur Forfait Post Stationnement auprès de la ville, soit le minoré à 17€
- 19,9% à l'ANTAI, quand le FPS passe en majoration soit après le 5<sup>ème</sup> jour à la date où est émis le FPS
- 17,57% sont en recouvrement, soit 3 mois après la date de majoration, ce qui représente 2,12K de FPS
- 4,27% sont en Abandon de paiement, en conséquence abandonné suite à recours effectué.

## 7.5. R.A.P.O (RECOURS ADMINISTRATIF PREALABLE OBLIGATOIRE)

L'utilisateur peut être en désaccord avec le FPS. Pour cela il a la possibilité de contester en faisant un RAPO :

- ✓ Par courrier via les informations relevés sur le forfait post stationnement
- ✓ Par mail

440 Recours ont été effectués sur l'année 2021, 68 ont été acceptés et 271 rejetés, ce qui représente un taux de recours de 3,65%.

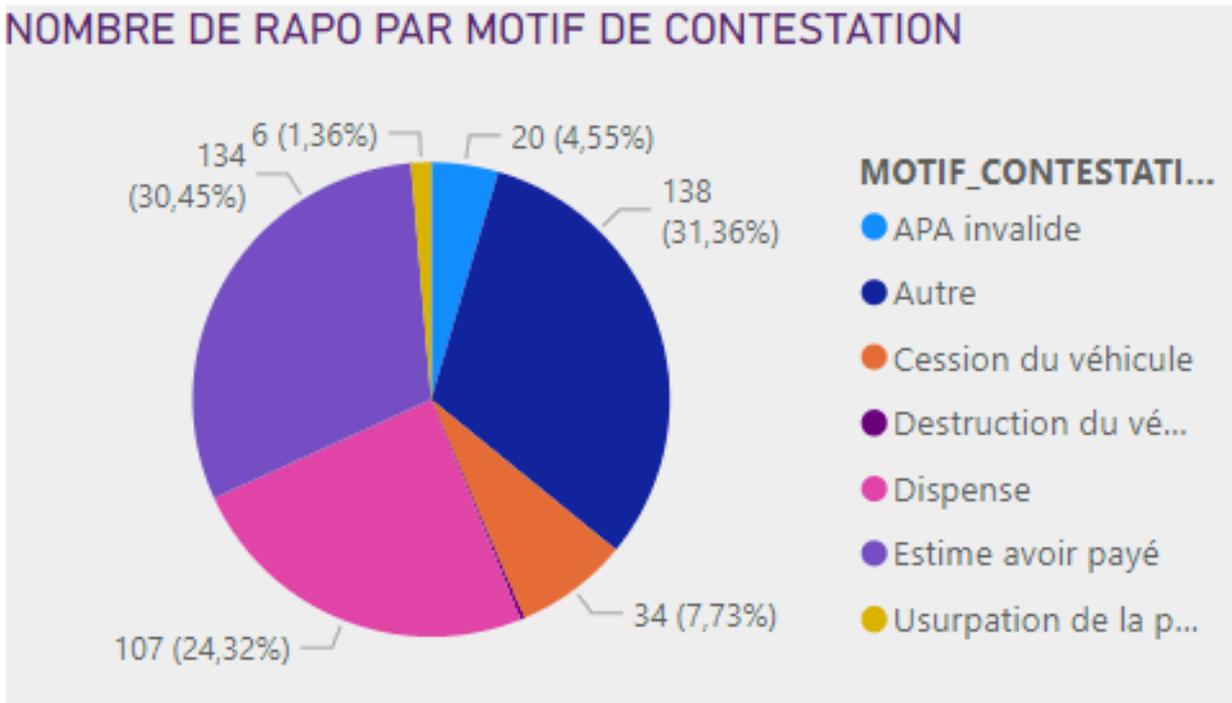
En 2019 544 RAPO avaient été effectués et 274 en 2020.



Les recours administratifs sont dissociés par motifs de contestation suivants :

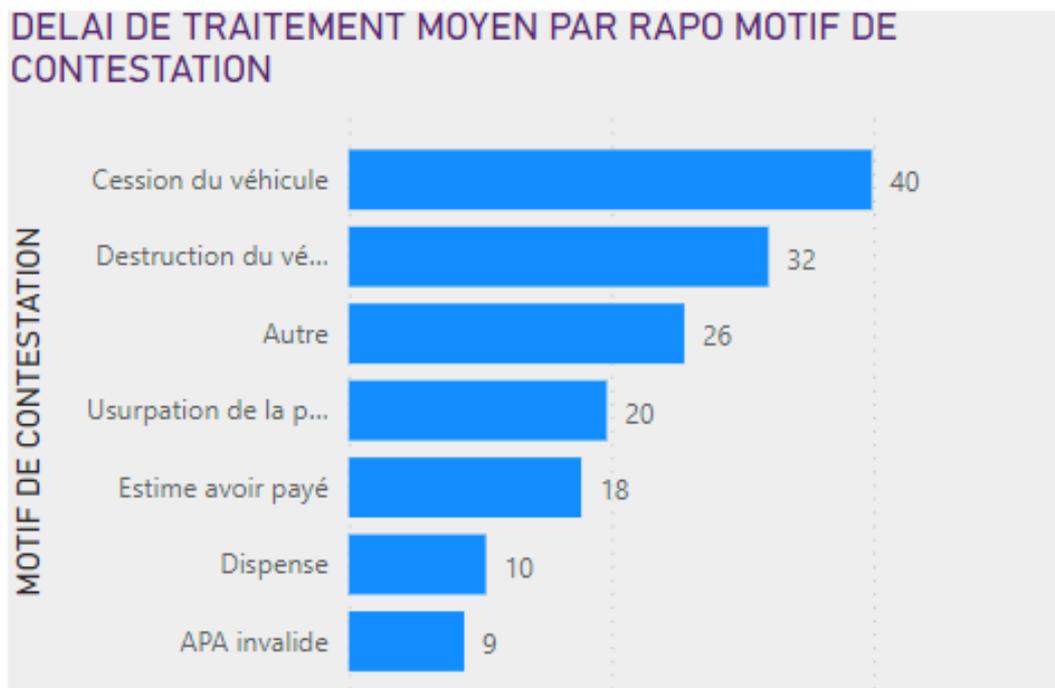
- Cession de véhicule
- Destruction de véhicule
- Être dispensé
- Estime avoir payé
- Dysfonctionnement de l'horodateur

### NOMBRE DE RAPO PAR MOTIF DE CONTESTATION



Nous pouvons constater un taux d'acceptation total à 22,95%.  
 27% sont considérés comme irrecevables suite à un dossier incomplet.  
 33,86% sont rejetés faute de justificatifs.

### DELAI DE TRAITEMENT MOYEN PAR RAPO MOTIF DE CONTESTATION





# PERSPECTIVES 2021

---

L'année 2021 est une année positive, marquant l'éloignement de la crise sanitaire : +30% de recettes en comparaison avec l'année 2020.

Selon l'évolution de cette crise, nous retrouverons sûrement les chiffres de 2019.

Des campagnes de communication et commerciales devront se mettre en place avec les acteurs économiques du centre-ville.

Suite au changement des habitudes de consommation et de mobilité, de nouvelles offres devront voir le jour afin de proposer des solutions de mobilité : bornes de rechargement pour véhicules électriques, Cyclo Park, moyens de paiement utilisable en voirie et en parking par le biais d'une seule et même application, OPNGO.

Indigo, depuis plusieurs années, accompagne la ville de Beauvais dans la gestion du stationnement et notre volonté est de continuer à apporter notre expertise, pour la mise en place d'une mobilité douce et du développement des activités de centre-ville.

# INDIGO

INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

9.

BILAN FINANCIER :  
COMPTES DE  
RESULTAT ET  
PATRIMOINE

## 9.1. COMPTE ET REDEVANCE

**COMPTE DU DELEGATAIRE**

PARC	Beauvais Voirie, Foch, Hôtel de Ville			
	Année 2020 € HT	Année 2021 € HT	2021 vs 2020 € HT	2021 vs 2020 %
Horaires parcs	61 249	98 309	37 060	61%
Abonnés parcs	160 081	170 335	10 255	6%
Voirie	163 787	231 011	67 224	41%
Garantie de recettes villes	29 706	124 845	95 139	320%
Prestation de services	-	-	-	
Activité de Contrôle	-	-	-	
Appels de charges amodiataires	-	-	-	
Activités annexes	2 577	2 254	- 323	-13%
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>417 400</b>	<b>626 755</b>	<b>209 355</b>	<b>50%</b>
Subventions d'exploitation	-	-	-	
Autres Produits	0	35 911	35 911	359109600%
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>0</b>	<b>35 911</b>	<b>35 911</b>	<b>359109600%</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>417 400</b>	<b>662 666</b>	<b>245 266</b>	<b>59%</b>
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	- 137 797	- 139 278	- 1 481	1%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	-	-	-	
Autre Personnel externe et Frais Divers	- 9 321	- 12 807	- 3 486	37%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	- 8 612	- 8 212	400	-5%
Prestations de Nettoyage	-	- 1 226	- 1 226	
Prestations de Gardiennage	-	- 5 742	- 5 742	
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>- 155 730</b>	<b>- 167 265</b>	<b>- 11 535</b>	<b>7%</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	- 35 577	- 36 249	- 672	2%
Entretien : Contrats	- 26 969	- 55 484	- 28 515	106%
Electricité, Fluides	- 19 126	- 20 807	- 1 681	9%
Autres Prestations Sous Traitées	-	-	-	
Frais de Télécommunication	- 10 050	- 13 544	- 3 494	35%
Location Matériel d'Exploitation	- 7 287	- 7 955	- 668	9%
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>- 99 009</b>	<b>- 134 039</b>	<b>- 35 029</b>	<b>35%</b>
Actions Commerciales	- 791	- 5 903	- 6 694	-846%
Collecte de Fonds et Commissions	- 14 346	- 20 895	- 6 550	46%
Frais Administratifs et Divers	- 825	- 754	71	-9%
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>- 15 962</b>	<b>- 15 747</b>	<b>215</b>	<b>-1%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>- 270 701</b>	<b>- 317 050</b>	<b>- 46 349</b>	<b>17%</b>
Police d'Assurances	- 3 012	- 3 209	- 197	7%
Sinistres	-	- 7 319	- 7 319	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	- 1 190	- 1 355	- 164	14%
Redevances Aux Concédants	-	-	-	
Taxes et Versements Assimilés	- 9 541	- 12 736	- 3 196	33%
Autres Charges et Provisions Courantes	- 1 630	- 1 511	118	-7%
Charges de Gros Entretien	- 12 024	6	12 030	-100%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	- 8 432	- 12 284	- 3 852	46%
Frais Généraux Siège	- 33 977	- 39 924	- 5 947	18%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>- 69 806</b>	<b>- 78 332</b>	<b>- 8 526</b>	<b>12%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>- 340 507</b>	<b>- 395 382</b>	<b>- 54 875</b>	<b>16%</b>
Autres Charges Non Courantes	-	- 70 276	- 70 276	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	- 768	- 1 168	- 400	52%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	- 258 722	- 194 177	64 545	-25%
Autres Provisions Non Courantes	-	-	-	
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>- 259 490</b>	<b>- 265 621</b>	<b>- 6 131</b>	<b>2%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>- 259 490</b>	<b>- 265 621</b>	<b>- 6 131</b>	<b>2%</b>
<b>EBIT</b>	<b>- 182 597</b>	<b>1 663</b>	<b>184 260</b>	<b>-101%</b>
Frais Financiers	- 34 238	- 24 305	9 933	-29%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>- 34 238</b>	<b>- 24 305</b>	<b>9 933</b>	<b>-29%</b>
<b>Resultat Net avant Impot Parc</b>	<b>- 216 835</b>	<b>- 22 642</b>	<b>194 193</b>	<b>-90%</b>

**Beauvais - Détermination de la redevance 2021**

Détermination de la redevance du contrat de Concession du 27 février 2017  
Selon article 33 "redevance à la Collectivité"  
Selon l'avenant n°3

Toutes sommes en Euros HT

**R1 / Redevance fixe - supprimée par avenant 2 du 15 12 2017 (article 6 )**

Seuil indexable annuel Seuil indexable du 1er mars 2014 au 31 décembre 2014 Coef	
Montant de la redevance fixe	0,00

**R2 / Redevance complémentaire**

Parc	Chiffre d'affaires 2021	
	Prévisionnel	Réalisé
Parc de stationnement de l'Hôtel de Ville		187 592,01
Parc de stationnement de la place Foch		83 306,72
Total 2021		270 898,73

Evolutions des seuils		CA réel	Taux	Redevance
du 01/01/2021 au 31/12/2021				
de	à			
313 000,00	355 000,00	0,00	35%	0,00
355 000,00		0,00	80%	0,00

Montant de la redevance complémentaire	0,00
--	------

**R / R1 + R2**

Montant Redevance 2021	0,00
------------------------	------

## 9.2. PARC HOTEL DE VILLE

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

#### Parc de stationnement s éléments)

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	347 013 -	235 882	111 131
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLE	9 770 -	7 819	1 951
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	43 118 -	30 202	12 916
<b>Total BIENS DE RETOUR</b>		<b>399 901 -</b>	<b>273 903</b>	<b>125 998</b>
BIENS DE REPRISE*	AAI EN CONCESSION	-	-	-
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	956 -	860	95
	LOGICIELS	2 398 -	1 203	1 195
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	762 -	762	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	26 088 -	20 848	5 240
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 295 -	1 089	2 206
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	3 619 -	3 619	-
<b>Total BIENS DE REPRISE*</b>		<b>37 117 -</b>	<b>28 381</b>	<b>8 737</b>
<b>Total général</b>		<b>437 019 -</b>	<b>302 284</b>	<b>134 735</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement s éléments)

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	437 019
Immobilisations Valeur Comptable Nette	134 735
Immobilisation en cours	42 342

**COMPTE DU DELEGATAIRE**

PARC	Beauvais Hôtel De Ville			
EN € H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	29 039	39 757	10 718	36,9%
Abonnés parcs	140 600	145 644	5 043	3,6%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	2 510	2 192	-319	-12,7%
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>172 149</b>	<b>187 592</b>	<b>15 443</b>	<b>9,0%</b>
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0	109	109	
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>0</b>	<b>109</b>	<b>109</b>	
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>172 149</b>	<b>187 701</b>	<b>15 552</b>	<b>9,0%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-122 539	-126 326	-3 787	3,1%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-9 321	-12 807	-3 486	37,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-8 612	-8 212	400	-4,6%
Prestations de Nettoyage	0	-1 226	-1 226	
Prestations de Gardiennage	0	-5 742	-5 742	
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-140 472</b>	<b>-154 313</b>	<b>-13 841</b>	<b>9,9%</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-7 774	-12 691	-4 917	63,3%
Entretien : Contrats	-18 380	-23 356	-4 976	27,1%
Electricité, Fluides	-15 666	-19 077	-3 411	21,8%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 676	-1 864	-188	11,2%
Location Matériel d'Exploitation	-7 287	-7 955	-668	9,2%
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-50 783</b>	<b>-64 944</b>	<b>-14 160</b>	<b>27,9%</b>
Actions Commerciales	-476	6 182	6 658	-1399,6%
Collecte de Fonds et Commissions	-2 356	-5 424	-3 068	130,2%
Frais Administratifs et Divers	-571	-679	-108	18,8%
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-3 403</b>	<b>79</b>	<b>3 482</b>	<b>-102,3%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-194 658</b>	<b>-219 177</b>	<b>-24 519</b>	<b>12,6%</b>
Police d'Assurances	-2 216	-1 997	219	-9,9%
Sinistres	0	-6 121	-6 121	
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-883	-938	-55	6,2%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-4 909	-3 464	1 445	-29,4%
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 630	679	2 309	-141,7%
Charges de Gros Entretien	0	6	6	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 477	-3 677	-200	5,7%
Frais Généraux Siège	-14 014	-11 950	2 064	-14,7%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-27 129</b>	<b>-27 461</b>	<b>-332</b>	<b>1,2%</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-27 129</b>	<b>-27 461</b>	<b>-332</b>	<b>1,2%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-221 787</b>	<b>-246 639</b>	<b>-24 851</b>	<b>11,2%</b>
Autres Charges Non Courantes	0	-51 534	-51 534	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-768	-1 168	-400	52,1%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-104 966	-60 011	44 955	-42,8%
Autres Provisions Non Courantes				
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-105 734</b>	<b>-112 713</b>	<b>-6 979</b>	<b>6,6%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-105 734</b>	<b>-112 713</b>	<b>-6 979</b>	<b>6,6%</b>
<b>EBIT</b>	<b>-155 372</b>	<b>-171 651</b>	<b>-16 279</b>	<b>10,5%</b>
Frais Financiers	-14 129	-9 817	4 312	-30,5%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-14 129</b>	<b>-9 817</b>	<b>4 312</b>	<b>-30,5%</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-14 129</b>	<b>-9 817</b>	<b>4 312</b>	<b>-30,5%</b>
<b>Résultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>-169 501</b>	<b>-181 468</b>	<b>-11 966</b>	<b>7,1%</b>

## 9.3. PARC FOCH

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

#### Parc de stationnement s éléments)

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	41 995 -	32 215	9 780
<b>Total BIENS DE RETOUR</b>		<b>41 995 -</b>	<b>32 215</b>	<b>9 780</b>
<b>Total général</b>		<b>41 995 -</b>	<b>32 215</b>	<b>9 780</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement s éléments)

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	41 995
Immobilisations Valeur Comptable Nette	9 780
Immobilisation en cours	3 062

**COMPTE DU DELEGATAIRE**

PARC	Beauvais Foch			
EN € H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	32 211	58 552	26 342	81,8%
Abonnés parcs	19 480	24 692	5 211	26,8%
Voirie				
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	67	63	-4	-5,8%
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>51 757</b>	<b>83 307</b>	<b>31 549</b>	<b>61,0%</b>
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0	0	0	
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>51 757</b>	<b>83 307</b>	<b>31 549</b>	<b>61,0%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	0	-11 549	-11 549	
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers				
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>0</b>	<b>-11 549</b>	<b>-11 549</b>	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-2 072	-276	1 795	-86,7%
Entretien : Contrats	-5 363	-9 394	-4 031	75,2%
Electricité, Fluides	-2 214	-1 010	1 204	-54,4%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 396	-1 530	-134	9,6%
Location Matériel d'Exploitation				
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-11 045</b>	<b>-12 210</b>	<b>-1 165</b>	<b>10,5%</b>
Actions Commerciales	-316	-279	37	-11,6%
Collecte de Fonds et Commissions	-2 414	-5 596	-3 182	131,8%
Frais Administratifs et Divers				
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-2 729</b>	<b>-5 875</b>	<b>-3 146</b>	<b>115,2%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-13 774</b>	<b>-29 634</b>	<b>-15 860</b>	<b>115,1%</b>
Police d'Assurances	-369	-500	-130	35,3%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-307	-417	-110	35,8%
Redevances Aux Concedants	0	0	0	
Taxes et Versements Assimilés	-1 130	-1 375	-246	21,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	-56	-56	
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 046	-1 633	-587	56,1%
Frais Généraux Siège	-4 213	-5 307	-1 094	26,0%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-7 065</b>	<b>-9 287</b>	<b>-2 222</b>	<b>31,5%</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-7 065</b>	<b>-9 287</b>	<b>-2 222</b>	<b>31,5%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-20 840</b>	<b>-38 922</b>	<b>-18 082</b>	<b>86,8%</b>
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-6 082	-9 782	-3 700	60,8%
Autres Provisions Non Courantes				
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-6 082</b>	<b>-9 782</b>	<b>-3 700</b>	<b>60,8%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-6 082</b>	<b>-9 782</b>	<b>-3 700</b>	<b>60,8%</b>
<b>EBIT</b>	<b>24 836</b>	<b>34 603</b>	<b>9 767</b>	<b>39,3%</b>
Frais Financiers	-785	-908	-123	15,6%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-785</b>	<b>-908</b>	<b>-123</b>	<b>15,6%</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-785</b>	<b>-908</b>	<b>-123</b>	<b>15,6%</b>
<b>Résultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>24 051</b>	<b>33 695</b>	<b>9 644</b>	<b>40,1%</b>

## 9.4. VOIRIE

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

#### Parc de stationnement Beauvais Voirie

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	575 095 -	405 819	169 276
<b>Total BIENS DE RETOUR</b>		<b>575 095 -</b>	<b>405 819</b>	<b>169 276</b>
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	1 572 -	1 572	-
<b>Total BIENS DE REPRISE*</b>		<b>1 572 -</b>	<b>1 572</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>		<b>576 667 -</b>	<b>407 391</b>	<b>169 276</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement Beauvais Voirie

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	576 667
Immobilisations Valeur Comptable Nette	169 276
Immobilisation en cours	35 802

**COMPTE DU DELEGATAIRE**

PARC	Beauvais Voirie			
EN € H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs				
Abonnés parcs				
Voirie	163 787	231 011	67 224	41,0%
Garantie de recettes villes	29 706	124 845	95 139	320,3%
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes				
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>193 493</b>	<b>355 856</b>	<b>162 363</b>	<b>83,9%</b>
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0	35 802	35 802	#####
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>0</b>	<b>35 802</b>	<b>35 802</b>	<b>#####</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>193 493</b>	<b>391 658</b>	<b>198 165</b>	<b>102,4%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-15 258	-1 402	13 855	-90,8%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers				
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0	
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-15 258</b>	<b>-1 402</b>	<b>13 855</b>	<b>-90,8%</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-25 731	-23 281	2 450	-9,5%
Entretien : Contrats	-3 226	-22 734	-19 508	604,7%
Electricité, Fluides	-1 245	-719	526	-42,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-6 978	-10 150	-3 172	45,5%
Location Matériel d'Exploitation				
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-37 181</b>	<b>-56 885</b>	<b>-19 704</b>	<b>53,0%</b>
Actions Commerciales	0	0	0	
Collecte de Fonds et Commissions	-9 576	-9 875	-300	3,1%
Frais Administratifs et Divers	-254	-76	178	-70,2%
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-9 830</b>	<b>-9 951</b>	<b>-121</b>	<b>1,2%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-62 269</b>	<b>-68 239</b>	<b>-5 970</b>	<b>9,6%</b>
Police d'Assurances	-426	-712	-285	66,9%
Sinistres	0	-1 198	-1 198	
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	0	0	0	
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-3 502	-7 896	-4 395	125,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	-2 135	-2 135	
Charges de Gros Entretien	-12 024	0	12 024	-100,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 909	-6 975	-3 066	78,4%
Frais Généraux Siège	-15 750	-22 668	-6 918	43,9%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-35 611</b>	<b>-41 583</b>	<b>-5 972</b>	<b>16,8%</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-35 611</b>	<b>-41 583</b>	<b>-5 972</b>	<b>16,8%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-97 880</b>	<b>-109 822</b>	<b>-11 942</b>	<b>12,2%</b>
Autres Charges Non Courantes	0	-18 742	-18 742	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-147 674	-124 384	23 290	-15,8%
Autres Provisions Non Courantes				
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-147 674</b>	<b>-143 126</b>	<b>4 548</b>	<b>-3,1%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-147 674</b>	<b>-143 126</b>	<b>4 548</b>	<b>-3,1%</b>
<b>EBIT</b>	<b>-52 061</b>	<b>138 710</b>	<b>190 771</b>	<b>-366,4%</b>
Frais Financiers	-19 323	-13 580	5 743	-29,7%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-19 323</b>	<b>-13 580</b>	<b>5 743</b>	<b>-29,7%</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-19 323</b>	<b>-13 580</b>	<b>5 743</b>	<b>-29,7%</b>
<b>Résultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>-71 384</b>	<b>125 130</b>	<b>196 515</b>	<b>-275,3%</b>

10.

# ANNEXES

## 10.1. NOTE FINANCIERE

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.

### **ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2021)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.  
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1<sup>o</sup>-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1<sup>o</sup> - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1<sup>o</sup> -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1<sup>o</sup> - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1<sup>o</sup> - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier  
Etienne PIQUET



## PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

### **1. Produits et charges directs**

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.
- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

### **2. Charges calculées**

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement<sup>1</sup> liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

---

<sup>1</sup> Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

### 3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

#### a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

#### b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

#### c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

#### (a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

#### (b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

### 3. Provisions

#### Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

## GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

### A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

### B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

### C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

#### 1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

#### 2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
  - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
  - Prospection de marché,
  - Animation commerciales, développement de la clientèle oval,
  - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
  - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
  - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
  - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
  - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
  - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
  - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
  - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
  - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
  - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
  - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
  - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
  - Relations avec les Commissaires aux comptes,
  - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
  - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Déléгатaire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque  
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement  
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement  
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation  
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

## 10.2. ANNEXES PARC DE L'HOTEL DE VILLE

ANNEXE 1			
600005 - Beauvais Hôtel de Ville			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes TTC			
Cumul	2020	2021	Ecart (%)
PREVENDUS	1 080 €	1 500 €	38,9
HORAIRES	33 480 €	46 208 €	38,0
ABONNEMENT / LOCATION	168 720 €	174 772 €	3,6
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
DIVERS	3 000 €	2 630 €	-12,3
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>206 280 €</b>	<b>225 110 €</b>	<b>9,1</b>

## ANNEXE 2

600005 - Beauvais Hôtel de Ville

## RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	4 560 €	2 782 €	-39,0
FEVRIER	4 080 €	3 265 €	-20,0
MARS	1 560 €	3 161 €	102,6
AVRIL	120 €	2 440 €	1933,2
MAI	1 200 €	3 358 €	179,8
JUIN	3 360 €	4 685 €	39,4
JUILLET	3 600 €	3 869 €	7,5
AOUT	2 280 €	2 741 €	20,2
SEPTEMBRE	3 960 €	4 726 €	19,3
OCTOBRE	3 720 €	4 847 €	30,3
NOVEMBRE	1 920 €	4 376 €	127,9
DECEMBRE	3 120 €	5 959 €	91,0
TOTAL ANNUEL	33 480 €	46 208 €	38,0

## ANNEXE 3

600005 - Beauvais Hôtel de Ville

## FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

		2020			2021		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	2 456	4 560 €	1,86 €	1 380	2 782 €	2,02 €	
FEVRIER	2 164	4 080 €	1,89 €	1 387	3 265 €	2,35 €	
MARS	870	1 560 €	1,79 €	1 331	3 161 €	2,37 €	
AVRIL	29	120 €	4,14 €	956	2 440 €	2,55 €	
MAI	668	1 200 €	1,80 €	1 479	3 358 €	2,27 €	
JUIN	1 728	3 360 €	1,94 €	2 104	4 685 €	2,23 €	
JUILLET	1 824	3 600 €	1,97 €	1 716	3 869 €	2,25 €	
AOUT	1 329	2 280 €	1,72 €	1 181	2 741 €	2,32 €	
SEPTEMBRE	1 967	3 960 €	2,01 €	1 998	4 726 €	2,37 €	
OCTOBRE	1 874	3 720 €	1,99 €	1 975	4 847 €	2,45 €	
NOVEMBRE	844	1 920 €	2,27 €	1 868	4 376 €	2,34 €	
DECEMBRE	2 147	3 120 €	1,45 €	3 142	5 959 €	1,90 €	
TOTAL	17 900	33 480 €	1,87 €	20 517	46 208 €	2,25 €	

## ANNEXE 4

600005 - Beauvais Hôtel de Ville

## RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	0 €	50 €	-
FEVRIER	120 €	50 €	-58,3
MARS	0 €	145 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	77 €	-
JUIN	240 €	25 €	-89,6
JUILLET	240 €	320 €	33,3
AOUT	120 €	155 €	29,2
SEPTEMBRE	120 €	220 €	83,3
OCTOBRE	0 €	200 €	-
NOVEMBRE	120 €	123 €	2,5
DECEMBRE	120 €	135 €	12,5
TOTAL ANNUEL	1 080 €	1 500 €	38,9

## ANNEXE 5

600005 - Beauvais Hôtel de Ville

## RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	14 640 €	14 670 €	0,2
FEVRIER	15 000 €	14 245 €	-5,0
MARS	14 400 €	16 107 €	11,9
AVRIL	13 680 €	14 515 €	6,1
MAI	13 080 €	14 626 €	11,8
JUIN	13 560 €	14 354 €	5,9
JUILLET	13 560 €	14 072 €	3,8
AOUT	13 200 €	13 758 €	4,2
SEPTEMBRE	13 680 €	14 367 €	5,0
OCTOBRE	14 880 €	14 083 €	-5,4
NOVEMBRE	14 400 €	14 728 €	2,3
DECEMBRE	14 640 €	14 760 €	0,8
TOTAL ANNUEL	168 720 €	174 283 €	3,3

## ANNEXE 6

600005 - Beauvais Hôtel de Ville

## RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	14 640 €	14 670 €	0,2
FEVRIER	15 000 €	14 245 €	-5,0
MARS	14 400 €	16 107 €	11,9
AVRIL	13 680 €	15 004 €	9,7
MAI	13 080 €	14 626 €	11,8
JUIN	13 560 €	14 354 €	5,9
JUILLET	13 560 €	14 072 €	3,8
AOUT	13 200 €	13 758 €	4,2
SEPTEMBRE	13 680 €	14 367 €	5,0
OCTOBRE	14 880 €	14 083 €	-5,4
NOVEMBRE	14 400 €	14 728 €	2,3
DECEMBRE	14 640 €	14 760 €	0,8
TOTAL ANNUEL	168 720 €	174 772 €	3,6

## ANNEXE 7

600005 - Beauvais Hôtel de Ville

## FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

		2020		2021		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	268	14 640 €	54,6 €	262	14 670 €	56,0 €
FEVRIER	266	15 000 €	56,4 €	259	14 245 €	55,0 €
MARS	260	14 400 €	55,4 €	263	16 107 €	61,2 €
AVRIL	240	13 680 €	57,0 €	259	15 004 €	57,9 €
MAI	243	13 080 €	53,8 €	257	14 626 €	56,9 €
JUIN	247	13 560 €	54,9 €	258	14 354 €	55,6 €
JUILLET	245	13 560 €	55,3 €	251	14 072 €	56,1 €
AOUT	235	13 200 €	56,2 €	246	13 758 €	55,9 €
SEPTEMBRE	259	13 680 €	52,8 €	258	14 367 €	55,7 €
OCTOBRE	261	14 880 €	57,0 €	255	14 083 €	55,2 €
NOVEMBRE	254	14 400 €	56,7 €	261	14 728 €	56,4 €
DECEMBRE	254	14 640 €	57,6 €	272	14 760 €	54,3 €
TOTAL	3 032	168 720 €	55,6 €	3 101	174 772 €	56,4 €

## 10.3. ANNEXES PARC FOCH

ANNEXE 1			
600004 - Beauvais Foch			
RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT			
Recettes TTC			
Cumul	2020	2021	Ecart (%)
PREVENDUS	0 €	111 €	-
HORAIRES	38 280 €	70 151 €	83,3
ABONNEMENT / LOCATION	23 520 €	29 630 €	26,0
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
DIVERS	120 €	75 €	-37,3
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 920 €</b>	<b>99 968 €</b>	<b>61,4</b>

## ANNEXE 2

600004 - Beauvais Foch

## RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	5 160 €	4 283 €	-17,0
FEVRIER	2 760 €	4 143 €	50,1
MARS	1 320 €	4 408 €	233,9
AVRIL	0 €	2 566 €	-
MAI	1 320 €	5 417 €	310,4
JUIN	3 840 €	7 658 €	99,4
JUILLET	4 440 €	7 322 €	64,9
AOUT	3 000 €	4 560 €	52,0
SEPTEMBRE	4 440 €	7 239 €	63,0
OCTOBRE	4 200 €	7 364 €	75,3
NOVEMBRE	1 920 €	5 697 €	196,7
DECEMBRE	5 880 €	9 494 €	61,5
TOTAL ANNUEL	38 280 €	70 151 €	83,3

## ANNEXE 3

600004 - Beauvais Foch

## FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

		2020			2021		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	3 504	5 160 €	1,47 €	2 848	4 283 €	1,50 €	
FEVRIER	2 057	2 760 €	1,34 €	2 889	4 143 €	1,43 €	
MARS	980	1 320 €	1,35 €	3 207	4 408 €	1,37 €	
AVRIL	38	0 €	0,00 €	1 764	2 566 €	1,45 €	
MAI	1 171	1 320 €	1,13 €	3 439	5 417 €	1,58 €	
JUIN	2 618	3 840 €	1,47 €	4 888	7 658 €	1,57 €	
JUILLET	3 061	4 440 €	1,45 €	4 693	7 322 €	1,56 €	
AOUT	2 423	3 000 €	1,24 €	3 523	4 560 €	1,29 €	
SEPTEMBRE	3 036	4 440 €	1,46 €	4 623	7 239 €	1,57 €	
OCTOBRE	2 692	4 200 €	1,56 €	4 855	7 364 €	1,52 €	
NOVEMBRE	1 213	1 920 €	1,58 €	3 813	5 697 €	1,49 €	
DECEMBRE	4 361	5 880 €	1,35 €	6 942	9 494 €	1,37 €	
TOTAL	27 154	38 280 €	1,41 €	47 484	70 151 €	1,48 €	

## ANNEXE 4

600004 - Beauvais Foch

## RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	2 640 €	3 049 €	15,5
FEVRIER	2 280 €	2 885 €	26,5
MARS	2 280 €	2 912 €	27,7
AVRIL	1 440 €	2 464 €	71,1
MAI	1 560 €	2 326 €	49,1
JUIN	1 560 €	2 438 €	56,3
JUILLET	1 200 €	2 191 €	82,6
AOUT	1 200 €	1 795 €	49,6
SEPTEMBRE	1 920 €	2 127 €	10,8
OCTOBRE	2 400 €	2 355 €	-1,9
NOVEMBRE	2 520 €	2 550 €	1,2
DECEMBRE	2 520 €	2 527 €	0,3
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>23 520 €</b>	<b>29 618 €</b>	<b>25,9</b>

## ANNEXE 5

600004 - Beauvais Foch

## RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2020	2021	Ecart (%)
JANVIER	2 640 €	3 049 €	15,5
FEVRIER	2 280 €	2 885 €	26,5
MARS	2 280 €	2 912 €	27,7
AVRIL	1 440 €	2 464 €	71,1
MAI	1 560 €	2 338 €	49,9
JUIN	1 560 €	2 438 €	56,3
JUILLET	1 200 €	2 191 €	82,6
AOUT	1 200 €	1 795 €	49,6
SEPTEMBRE	1 920 €	2 127 €	10,8
OCTOBRE	2 400 €	2 355 €	-1,9
NOVEMBRE	2 520 €	2 550 €	1,2
DECEMBRE	2 520 €	2 527 €	0,3
TOTAL ANNUEL	23 520 €	29 630 €	26,0

## ANNEXE 6

600004 - Beauvais Foch

## FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

		2020		2021		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	64	2 640 €	41,3 €	71	3 049 €	42,9 €
FEVRIER	54	2 280 €	42,2 €	73	2 885 €	39,5 €
MARS	53	2 280 €	43,0 €	70	2 912 €	41,6 €
AVRIL	33	1 440 €	43,6 €	60	2 464 €	41,1 €
MAI	33	1 560 €	47,3 €	56	2 338 €	41,7 €
JUIN	37	1 560 €	42,2 €	56	2 438 €	43,5 €
JUILLET	33	1 200 €	36,4 €	52	2 191 €	42,1 €
AOUT	29	1 200 €	41,4 €	43	1 795 €	41,7 €
SEPTEMBRE	52	1 920 €	36,9 €	59	2 127 €	36,1 €
OCTOBRE	58	2 400 €	41,4 €	61	2 355 €	38,6 €
NOVEMBRE	57	2 520 €	44,2 €	60	2 550 €	42,5 €
DECEMBRE	62	2 520 €	40,6 €	58	2 527 €	43,6 €
TOTAL	565	23 520 €	41,6 €	719	29 630 €	41,2 €

**INDIGO**

INDIGO PARK  
Direction Régionale Nord Est  
01 49 03 13 31